

PROJECTIONS

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DES SAINT-GERVOLAINS

N/36
HIVER
20212022



13

BUDGET
COMMUNAL

16

38^E MONT-BLANC
D'HUMOUR :
Le public de retour
dans la salle
Claude Brasseur !

18

TRAVAUX
au plus près
du quotidien

DOSSIER

P. 05

Une enfance à Saint-Gervais



La bataille du vrai

EDITO



JEAN-MARC PEILLEX
MAIRE DE SAINT-GERVAIS

Il y a quelques mois, la crise sanitaire frappait le monde et n'épargnait pas notre pays. Nombreux sont ceux qui alors pensaient que sa violence, les dégâts humains, économiques et sociaux qu'elle causait, amèneraient le monde à plus de raison et le genre humain à renouer avec ses valeurs.

L'illusion ne dura pas et, au contraire, l'effet inverse se produisit. La diminution des contraintes, le retour à une vie presque normale ont exacerbé les rancœurs et fait la part encore plus belle aux fausses informations et à leurs lots de jugements hâtifs.

Face à la crise sanitaire que nous avons traversée, tous les dirigeants de notre pays, du gouvernement aux maires, ont mis en place sans délai des dispositifs exemplaires de protection de la population comme de nos entreprises, probablement les meilleurs au monde. Ils ont été appliqués le mieux possible par l'ensemble des soignants et les fonctionnaires mobilisés.

Au lieu de s'en féliciter – voire de s'enorgueillir – et d'apprécier ces efforts inédits, il n'est fait de place qu'aux critiques, à ceux qui savaient mieux que d'autres, qui auraient mieux fait... en résumé, à celles et ceux qui depuis quelques années n'ont cessé de déstabiliser nos institutions et notre République.

Les réseaux sociaux qui devaient être un formidable outil facilitateur du lien social se sont révélés être une arme incontrôlable contre laquelle les dirigeants, quels que soient leur rôle et leurs fonctions, passent leur temps à rétablir la vérité, c'est-à-dire à se justifier. Il est urgent que l'anonymat disparaisse, même si cela égratignera ce que certains appellent les « sacrosaints principes de la liberté ».

L'influence des réseaux sociaux a aussi envahi la presse que l'on a considérée jadis comme la gardienne de la démocratie, de la pluralité et de la liberté. Concurrencée par l'information instantanée des réseaux sociaux, vraie et la plupart du temps fausse, elle a été conduite à avoir les mêmes réflexes dévastateurs en ne vérifiant plus les informations qu'elle distille et en sélectionnant soigneusement celles négatives qui font vendre du papier, de l'audience... pour le plus grand bonheur de ses patrons... pour la plupart des banques !

En attendant la fin du combat qui mettra probablement la presse K.O., le mal qu'elle a fait est profond et a contribué à détourner les français de l'engagement public, de la défense de l'intérêt collectif et du chemin des bureaux de vote. Devoir se justifier au quotidien, être constamment injustement montrés du doigt par les médias : ce n'est pas le miel qui attirera les candidats à l'engagement.

Ces syndromes sont désormais déclinés à l'échelle locale où la gestion communale est confrontée aux mêmes méthodes et à l'utilisation par quelques-uns des réseaux d'influence, des associations nationales environnementales pour arriver à leurs fins : défendre leurs intérêts personnels et leur tranquillité.

C'est aujourd'hui la bataille du vrai qui est lancée et la dénonciation de ces méthodes.

La bataille du vrai, c'est d'abord rappeler que le système démocratique fait que l'équipe municipale qui a été choisie par la majorité des habitants se doit d'appliquer le programme pour lequel elle a été élue.

La bataille du vrai, c'est aussi rappeler que les documents d'urbanisme s'imposent à tous et constituent les règles à respecter. Ceux-ci ont été établis en respectant des procédures strictes. Lorsqu'ils sont devenus définitifs, les droits qu'ils génèrent sont incontestables, que cela plaise ou non aux propriétaires qui voient un projet de construction sur un terrain voisin. Même s'il semble humain de préférer aucun voisin à un voisin, le droit de propriété et ses droits annexes sont des droits constitutionnels. Le droit d'un propriétaire pour éviter d'avoir un voisin existe : celui d'acheter le terrain concerné.

L'utilisation actuelle par quelques-uns de l'influence des associations environnementales, qu'il s'agisse de FNE74, ARSMB... pour rendre les terrains de leurs voisins inconstructibles est scandaleuse.

À CELLES ET CEUX QUI AGISSENT AINSI, JE DEMANDE DE RÉPONDRE À CES TROIS QUESTIONS :

• **Où étiez-vous tout au long de ma croisade de 17 ans pour protéger le Mont-Blanc ?** À aucun moment vous n'avez soutenu mon action et celle de la Commune de Saint-Gervais. C'est seulement grâce à Emmanuel Macron, Président de la République, que cette protection a enfin été mise en place en 2020, mais sans vous !

• **Pourquoi avez-vous et êtes-vous silencieux face aux vraies atteintes à l'environnement par des pollutions récurrentes que vous ne pouvez ignorer ?**

Pollution de l'Arve, cours d'eau qui se jette dans le lac LEMAN puis le Rhône, par le site industriel SGL Carbon (ex-Péchiney) qui y rejettent leurs eaux industrielles chargées de polluants et métaux lourds et eaux usées sans AUCUN TRAITEMENT. Pourquoi ce silence ? Heureusement d'autres associations ont prévenu les élus qui ont pu agir immédiatement et exiger des nouveaux dirigeants de SGL Carbon d'engager immédiatement les travaux nécessaires (achèvement fin 2021). Pourquoi ce silence ? Qui protégez-vous ?

Pollution du site classé du Mont-Blanc à 3.800 mètres par les rejets des eaux usées chargées de produits chimiques du refuge du Goûter géré par la FFCAM (8 m³ lâchés en deux mois et balai d'hélicoptères tous les 2 jours pour descendre les boues). Pourquoi ce silence ? Qui protégez-vous ?

• **Par contre, pour quelles raisons vous acharnez-vous sur la commune de Saint-Gervais ?**

Les zones humides y seraient-elles différentes de celles des autres communes où vous ne voyez rien à redire ? L'élargissement des routes forestières existantes y serait-il plus destructeur ? Les espèces animales et végétales y seraient-elles plus nobles ?

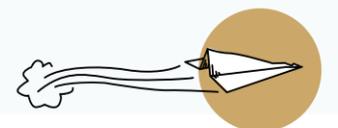
À moins que cette attention particulière ne soit la conséquence des demandes d'interventions de quelques propriétaires qui ont bien compris qu'aujourd'hui vous vous êtes donnés l'image de justicier capable de faire plier, élus, administration et réduire à néant les projets qui dérangent ces « chers voisins ».

Si vous faites peur à quelques-uns, à Saint-Gervais ces méthodes, ces menaces ne seront jamais admises et seront toujours dénoncées... au risque que je sois encore une fois accusé de diffamation comme je le suis actuellement par FNE74 devant le tribunal de grande instance de Paris (bravo pour le bilan carbone).

Nous voulons vivre avec la nature, nous ne voulons pas vivre avec votre dictature !

Votre maire

Jean-Marc Peilleux



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS



T. 04 50 47 75 66
Fax : 04 50 47 75 73



mairie@saintgervais.com
www.mairie.saintgervais.com

50, avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais-les-Bains



Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi : permanence
état civil jusqu'à 19h

Vendredi :
8h30-12h / 13h30-16h

Pour les passeports
et cartes d'identité,
accueil sur rendez-vous.

BUREAUX D'ÉTAT CIVIL SAINT-GERVAIS



T. 04 50 47 77 31

etatcivil@saintgervais.com

LE FAYET



T. 04 50 78 27 69

lefayet@saintgervais.com

49, rue de la Poste



Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Se renseigner auprès
de l'Office de tourisme
de Saint-Nicolas-de-Véroce.



ÉDITO P. 2
ACTUALITÉS P. 3

NATURE
& CULTURE
P. 4

UNE ENFANCE
À SAINT-GERVAIS
P. 5-9

OUTDOOR :
SAINT-GERVAIS
INVESTIT POUR
DIVERSIFIER SON OFFRE
P. 10-11

Sommaire

Un titre honoraire pour les anciens maires adjoints de Saint-Gervais

8 ANCIENS MAIRES ADJOINTS ONT REÇU FIN SEPTEMBRE LE TITRE DE MAIRE-ADJOINT HONORAIRE, UNE LETTRE DE FÉLICITATIONS DU PRÉFET ET UNE MÉDAILLE D'ADJOINT AU MAIRE.

Lors de la cérémonie qui s'est tenu le 23 septembre dernier, Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais et vice-président du conseil départemental de la Haute-Savoie, était accompagné de Jacques Charmot, vice-président de l'ADAMA 74 (Association Des Anciens Maires Adjoints) et Guy Renoulet, adhérent de l'ADAMA 74.



« Cette reconnaissance exprime la gratitude de la commune envers ses anciens élus pour tous les services rendus par chacun durant leurs mandats respectifs. Leur investissement, leur détermination et leur dévotion pour servir l'intérêt des Saint-Gervolains ont permis de développer la commune et d'amener la ville de Saint-Gervais là où elle est. Il ne faut pas oublier les conseillers municipaux qui eux aussi mériteraient un titre de reconnaissance, malheureusement, rien n'existe pour eux. De la part de Saint-Gervais et de ses habitants, merci à tous ! »

8 maires adjoints ont été honorés

- **Pierre Gnemmi**, conseiller municipal (1971-1989 puis 1995-2001), adjoint au maire délégué à l'aménagement et à la protection de la montagne (2001-2008) ;
- **Claire Grandjacques**, adjointe au maire durant trois mandats (2001-2020) déléguée au tourisme et au thermalisme (2001) puis à l'environnement et à l'aménagement de la montagne (mandats 2008 et 2014) ;
- **Nathalie Deschamps**, conseillère municipale (2001-2008), membre du conseil d'administration et du bureau de l'office de tourisme (2001-2008), adjointe au maire déléguée à la vie locale (2008-2020) ;
- **Marie-Christine Favre**, conseillère municipale (2001-2008), adjointe au maire déléguée aux finances (2008-2020) ;
- **François Abbé**, conseiller municipal au Fayet (1983-2001), premier adjoint délégué aux travaux et matériel (2001-2008) ;
- **Anne-Marie Collet**, conseillère municipale au Fayet (1995-2001), adjointe spéciale du Fayet (2001-2014) ;
- **Gilles Grandjacques**, adjoint spécial à Saint-Nicolas de Véroce durant trois mandats (2001-2020) ;
- **Alain Depraz Depland**, conseiller municipal (1989-1995 et 2001-2008) et premier adjoint délégué aux travaux et au matériel (1995-2001).

Georges Hottegindre, Pierre Blanc et Bruno Jacquet n'avaient pas souhaité constituer leur dossier pour obtenir cet honorariat.

CENTRE DE VACCINATION

Après ceux de Sallanches et de Passy, un centre de vaccination a été mis en place par la commune de Saint-Gervais, afin de permettre aux habitants du Pays du Mont-Blanc et aux saisonniers de bénéficier localement d'une primo-vaccination, de la deuxième dose ou du rappel de vaccination (3^e dose). Cette nouvelle initiative constitue une réponse rapide et concrète aux besoins des habitants et des entreprises de Saint-Gervais et de toutes les communes du Pays du Mont-Blanc pour lutter efficacement contre la pandémie du Covid-19.

LISTES ÉLECTORALES : ÊTES-VOUS INSCRIT ?

Deux scrutins se tiendront en 2022 :
les élections présidentielles (10 et 24 avril)
et les élections législatives (12 et 19 juin).

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune au plus tard 6 semaines avant les élections, soit le vendredi 4 mars 2022.

Pour vous inscrire, rendez-vous directement en mairie ou sur

SERVICE.PUBLIC.GOUV.FR



Contre le morcellement du territoire, « la forêt bouge »...

« LA FORÊT BOUGE », C'EST UN SITE PORTAIL POUR FACILITER LA GESTION DU TERRITOIRE FORESTIER SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DU MONT-BLANC. L'IDÉE ? PROPOSER AUX PROPRIÉTAIRES DE FORÊTS DES SERVICES EN LIGNE POUR MIEUX CONNAÎTRE ET MIEUX GÉRER COLLECTIVEMENT LES RESSOURCES LOCALES.

Le morcellement extrême des forêts privées sur le territoire du Pays du Mont-Blanc constitue un frein pour la gestion et l'entretien de ce milieu. Conscientes de l'enjeu, la CCPMB (Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc) et la CCVCMB (Communauté de communes Vallée de Chamonix-Mont-Blanc) ont initié dès 2010 un partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). Un technicien forestier a ainsi été recruté pour accompagner les propriétaires forestiers, les conseiller et encourager l'émergence de projets collectifs.

Une bourse foncière locale

Pour poursuivre le travail réalisé, la CCPMB a mandaté le CNPF pour créer « La forêt bouge », une bourse foncière sur le territoire du Pays du Mont-Blanc couvrant les 14 communes. Entièrement gratuit, ce service présente les parcelles à vendre, acheter ou échanger. Les propriétaires ou acheteurs potentiels disposent d'une cartographie claire et pratique pour identifier les biens qui répondent à leurs besoins.

Le territoire des 2 communautés de communes compte plus de 130 propriétaires de parcelle(s) de forêt. En juillet dernier, la CCPMB les a conviés à des réunions d'information.

Au programme : présentation de l'outil, rappel des principes et objectifs de la Charte Forestière, présentation des organismes intervenant auprès des propriétaires privés (CNPF et UFP74).

Outre la bourse foncière, la Forêt bouge propose divers services de gestion : gérer sa forêt, gérer ses chantiers, trouver un professionnel, connaître le prix des bois...

INFORMATION À L'ACCUEIL DES MAIRIES DU TERRITOIRE ET SUR

[HTTPS://WWW.LAFORETBOUGE.FR/AUVERGNERRHONEALPES/TERRITOIRE/PAYS-DU-MONT-BLANC](https://www.laforetbouge.fr/auvergnerrhonealpes/territoire/pays-du-mont-blanc)



EN CHIFFRES

- 32,5 % DU TERRITOIRE DU PAYS DU MONT-BLANC EST CONSTITUÉ DE FORÊT.
- 9 218 PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PRIVÉS DÉTIENNENT PRÈS DE 2/3 DE LA FORÊT
- EN MOYENNE, CHAQUE PROPRIÉTAIRE A 0,84 HA EN 3 PARCELLES



RENÉ DAYVE,
UNE VIE
D'ENGAGEMENT
P. 12

BUDGET COMMUNAL
P. 13
VIE QUOTIDIENNE :
TRANSPORT
& SÉRÉNITÉ
P. 14-15

CULTURE
& ÉVÉNEMENTS
P. 16-17
TRAVAUX :
AU PLUS PRÈS
DU QUOTIDIEN
P. 18

AU-DELÀ DE LA CARTE
POSTALE
P. 19
MONTAGNE :
RENCONTRE
AU SOMMET
P. 20-21

VERGER
CONSERVATOIRE
& CITOYENS EN
HERBE
P. 22
EXPRESSION
POLITIQUE
& ÉTAT CIVIL
P. 23

UNE JOURNÉE AVEC
OLIVIER DUPUIS, CHEF
DE SERVICE BÂTIMENT
& ÉLECTRICITÉ
P. 24

Nature et culture, complémentaires de la qualité de vie locale

SAINT-GERVAIS A ACCUEILLI LE JURY DES « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » LE 29 JUIN DERNIER. SI LA COMMUNE EST FIÈRE DU RENOUVELLEMENT DE SA 4^E FLEUR POUR LA 12^E ANNÉE CONSÉCUTIVE, ELLE A REÇU CETTE ANNÉE UNE DISTINCTION QUI RECONNAÎT LE SOIN QUE LA COMMUNE ATTACHE À LA PRÉSERVATION DE SON IDENTITÉ LOCALE : LE PRIX NATIONAL « DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ».

LE JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS S'EST RENDU À SAINT-GERVAIS EN NAVETTE ÉLECTRIQUE. LE FAYET (NOTAMMENT SON PARC THERMAL), LE BOURG DE SAINT-GERVAIS, SAINT-NICOLAS : C'EST SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUE LE JURY ÉVALUE LE SOIN PORTÉ À LA QUALITÉ DE VIE LOCALE.

Avoir de belles jardinières fleuries ne suffit plus pour obtenir le graal des 4 fleurs : de nombreux critères entrent en ligne de compte, parmi lesquels la gestion vertueuse des espaces verts, la valorisation du patrimoine floral... et l'implication des habitants au quotidien.

Tous sont en effet acteurs d'une même dynamique : participation au concours des Maisons Fleuries, ravalement de façade, entretien et respect des espaces verts, intérêt pour les solutions de mobilité douce. L'engagement de chacun tire vers le haut la qualité de vie à Saint-Gervais, conduit au renouvellement du label 4 fleurs... et pose des bases solides pour la future obtention de la fleur d'or.

SAINT-GERVAIS, LAURÉATE DU PRIX NATIONAL DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Soucieuse de la sauvegarde et de la valorisation de son patrimoine architectural et culturel, Saint-Gervais rénove activement ses chapelles, églises et bâtiments anciens. Aujourd'hui, cette politique d'excellence porte ses fruits, comme le souligne le maire Jean-Marc Peillex : *« depuis une vingtaine d'années, la commune entretient une dynamique très volontariste en matière de respect de son milieu naturel, le Mont-Blanc, mais aussi de respect de ce que nous ont transmis les anciens. Maison forte, églises, chapelles... Petit à petit, année après année, nous mettons en valeur ce patrimoine qui a traversé les âges afin qu'il perdure et continue de faire partie de notre patrimoine. »*

Le « prix national de la mise en valeur du patrimoine » récompense les nombreuses initiatives menées par la commune sur son territoire pour rendre au patrimoine son éclat d'antan, base de son identité.

Une autre manière pour la commune de traduire son engagement en matière de développement durable. Valoriser son histoire, préserver sa biodiversité, une meilleure participation des citoyens : c'est faire de chaque action un pas de plus vers un « mieux-vivre » ensemble.



- 1 Jean-Marc Peillex entouré de Véronique Clévy. Adjointe à la vie locale, des membres du jury du label Villes et villages fleuris et des employés de la commune.
- 2 Visite de l'esplanade Marie Paradis avec le jury du label Villes et villages fleuris
- 3 Opération de communication « Noël au Balcon »



« NOËL AU BALCON » : PLEINS FEUX SUR VOS DÉCOS

Ouvert à tous (habitants permanents, résidents secondaires, commerces, hôtels et restaurants), « Noël au balcon » a vocation à mettre en lumière les initiatives privées de décoration qui contribuent à la magie de Noël.

4 catégories : Particuliers/maisons et jardins, Particuliers/fenêtres et balcons, Commerces et Services/vitrines, Hôtels et Restaurants

Inscription jusqu'au samedi 19 décembre à minuit.

PLUS D'INFOS SUR

WWW.MAIRIE.SAINTGERVAIS.COM



CONCOURS

Maisons fleuries 2021 : un vrai « coup de cœur » !

LE 24 SEPTEMBRE DERNIER, LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS A DÉCERNÉ AUX HABITANTS LES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES. LES RÉCOMPENSES AVAIENT UNE SAVEUR PARTICULIÈRE : LA NOUVELLE FORMULE, INAUGURÉE CETTE ANNÉE, S'APPUIE SUR LES « COUPS DE CŒUR » DES HABITANTS ET VISITEURS.

L'idée était ludique et participative : chaque habitant, résident secondaire ou touriste a été invité à partager ses coups de cœur (via l'appli Saint-Gervais ou l'Office de tourisme) au fil de ses déambulations dans le village. Les maisons, appartements, commerces et autres lieux « coups de cœur » ont été sélectionnés d'office pour participer au concours.

Parmi les critères d'appréciation, le fleurissement évidemment, mais aussi plus largement la démarche de valorisation des espaces extérieurs par le végétal, la décoration et l'entretien... des aménagements les plus simples aux plus exubérants.

La nouvelle formule a séduit les participants, fiers que leurs efforts soient reconnus par le plus grand nombre. Jean-Marc Peillex s'est réjoui que la commune ait su donner un nouveau souffle au concours : *« le projet ambitieux était de rajeunir et moderniser ce concours pour pouvoir féliciter davantage les efforts de celles et ceux qui participent activement à l'embellissement de notre territoire, en espérant que chaque année nous ayons davantage de participants ».*

BRAVO À TOUS LES PARTICIPANTS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021 ET FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS :

- / CATÉGORIE « MAISON » : **JACQUELINE BURGAL-BÉGUIN**
- / CATÉGORIE « FERME ET MAISON TRADITIONNELLE » : **ELVINA GERAT**
- / CATÉGORIE « POTAGER » : **THÉRÈSE MUGNIER**
- / CATÉGORIE « BALCON » : **ANNA GAGLIARDI**
- / CATÉGORIE « COMMERCE » : **RESTAURANT L'EDELWEISS**

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA COMMUNE POUR LE PALMARÈS COMPLET DU CONCOURS.



Une enfance à Saint-Gervais

SUR LE CHEMIN de l'apprentissage

LA COMMUNE S'IMPLIQUE POUR QUE LES PLUS JEUNES PUISSENT S'ÉVEILLER ET SUIVRE LEUR SCOLARITÉ DANS LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES.



SCOLARITÉ

QUELQUES PRINCIPES CLÉS



Proximité

La commune a fait le choix de conserver 5 écoles de différentes tailles sur son territoire : le groupe scolaire du Fayet, l'école Marie Paradis au bourg, et les écoles de hameau Bionnay et Mont Joly qui regroupe Saint Nicolas et le Gollet. L'objectif : permettre aux enfants de suivre leur scolarité au plus près de chez eux. Tous les sites proposent une restauration scolaire et un accueil périscolaire.

Environnement pédagogique



La quasi totalité des classes sont équipées de tableaux numériques et d'ordinateurs, un nouveau plan de relance aidé par l'État va permettre de finaliser ou renouveler l'équipement nécessaire. La municipalité finance l'abonnement à un espace numérique de travail (ENT), en phase test jusqu'au 1^{er} trimestre 2022 sur toutes les écoles. Les parents ont ainsi accès aux devoirs et à diverses ressources (documents, photos des sorties), les élèves peuvent communiquer entre eux et l'équipe pédagogique peut échanger directement avec les parents.

Culture & ouverture



La municipalité finance les abonnements des écoles à des revues spécialisées, subventionne en partie les voyages scolaires et accueille les 501 élèves sur ses structures sportives et culturelles : piscine, patinoire, bibliothèque, musées.

Entretien des bâtiments



Propriétaire de tous les bâtiments des écoles, la commune en assure tout l'entretien, de l'entretien courant aux travaux de plus grande envergure comme la rénovation en cours du groupe scolaire du Fayet.

Encadrement



La commune intervient sur le temps périscolaire : elle gère les ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), le personnel du périscolaire et de la restauration scolaire.

PETITE ENFANCE

★ Microcrèche du Fayet

Gérée par le groupe Babilou, ouverte depuis 2012. 10 places temps plein, soit un accueil de 10 enfants maximum chaque jour.

★ Assistantes maternelles privées

12 professionnelles référencées dont 3 affiliées à la maison des assistantes maternelles du Fayet « les petits montagnards ».

★ Multi-accueil « Les petits éterlous » à St-Gervais (Plaine des Pratz)

Délégation de service public confiée au groupe Babilou, fourniture des repas par la cuisine centrale. Structure ouverte depuis septembre 2017, pour les enfants de 2 mois 1/2 à 48 mois.

Multi-accueil de 36 places, crèche familiale (agrément pour 28 berceaux), relais d'assistantes maternelles.

Cet établissement a ouvert ses portes aux enfants et à leurs familles depuis septembre 2017.

TRANSPORT SCOLAIRE



La municipalité a mis en place des navettes pour limiter la circulation aux abords des écoles, leur gestion est assurée par la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc.

QUI GÈRE AUSSI LES INSCRIPTIONS

WWW.CCPMB.FR

4

CIRCUITS

- > LES AMERANDS > ÉCOLE DU FAYET
- > LA GRUVAZ > ÉCOLE MARIE PARADIS > ASSOMPTION
- > LE CHÂTEAU > TÉLÉPHÉRIQUE - TMB > ÉCOLE MARIE PARADIS > ASSOMPTION
- > ST-MARTIN > ÉCOLE DU GOLLET > ÉCOLE DE ST NICOLAS

ÉLÈVES et citoyens

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR S'INVESTIR À L'ÉCHELLE DE SA COMMUNE ! LE CONSEIL DES ENFANTS ET LE PEDT SONT DEUX DISPOSITIFS QUI ACCOMPAGNENT LES ÉLÈVES DANS LEUR DÉCOUVERTE DE LA CITOYENNETÉ. À LA CLÉ : PARTAGE, ÉCOUTE ET OUVERTURE.



1 Se déplacer en sécurité en ville : une activité proposée dans le cadre du PEDT 2 Médiation culturelle au collège de l'Assomption avec Johanna Perret, artiste en résidence 3 Animation « Les Histoires de Charlotte » à la bibliothèque Fernand Braudel

CONSEIL DES ENFANTS: les premiers pas de la représentativité

Le Conseil des enfants compte pour cette année 15 élèves issus des 5 écoles de la commune, Angélique Ballenghien, Arthur Catania (CM2 - Fayet), Margo Bottolier, Maël Brisepierre, Raphaëlle Hudry Clergeon, Lara Phillips, Faustine Vandenbunder (CM2 - Marie Paradis), Louise Di Gennaro, Rihanna Duperthuy (CM1 - Assomption), Achille Gravier, Giulia Gregoriou, Robin Higonet, Noan Lesquereux, Léna Piselli (CM1 - Marie Paradis), Sacha Sabre (CM2 - Mont Joly). À ces élèves nouvellement élus par leur pairs (après une campagne électorale) s'ajoutent 7 jeunes du Conseil de l'année dernière (Sara Amor, Bianca Courcelle Paillette, Simon Dalleinne, Lilian Gobert-Hector, Féodor Gravier, Etini Pavarani, Karla Edmond-Rosset), et qui participeront de nouveau cette année.



Une partie du Conseil des enfants 2021-2022.



Le Conseil des enfants en visite en mairie dans le bureau du Maire Jean-Marc Peilleux accompagné de Véronique Clévy, Adjointe à la vie locale

PEDT:

entre ouverture culturelle et justice sociale

UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE S'APPUIE SUR UNE AMBITION FORTE : « DONNER UNE NOUVELLE COHÉRENCE À LA JOURNÉE DE L'ENFANT », L'AIDER À TROUVER SON ÉQUILIBRE EN COLLECTIVITÉ, ENTRE RÉUSSITE SCOLAIRE ET ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL.

La Commission PEDT s'est réunie le 14 octobre dernier pour déterminer l'ensemble des activités proposées aux élèves sur l'année scolaire 2021-2022.

8 propositions ont été retenues :

- › SE DÉPLACER EN SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE
- › SE DÉPLACER EN SÉCURITÉ EN VILLE
- › SÉCURITÉ EN MONTAGNE, SECOURS EN AVALANCHE
- › ALIMENTATION & PETIT DÉJEUNER
- › INITIATION AUX PREMIERS SECOURS
- › DANGERS DOMESTIQUES
- › SÉCURITÉ TRANSPORTS PUBLICS ET AUTOCARS
- › ATTESTATION DE PREMIÈRE ÉDUCATION À LA ROUTE APER

L'objectif de la commission est de parvenir par la concertation à une meilleure cohérence de l'offre périscolaire et extrascolaire. L'enjeu en vaut la peine : assurer la complémentarité des activités éducatives tout au long de l'année et contribuer au développement de chaque enfant.

Véronique Clévy, adjointe au maire déléguée à la vie locale a souligné en Commission que les parents d'élèves apprécient les activités PEDT.

LE B.A.BA DU PEDT

En amont de la validation du PEDT, les services de l'Etat vérifient la qualité éducative des activités périscolaires proposées, leur cohérence avec le projet d'école et les objectifs poursuivis par le service public de l'éducation.

Le projet éducatif territorial est un outil de collaboration locale qui peut rassembler à l'initiative de la collectivité, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.



UN TOUR DE COU CONTRE LE FROID ET LE COVID !

Cet hiver, le port du masque sera obligatoire dès 11 ans dans les stations de ski, notamment sur les remontées mécaniques.

Afin de respecter le protocole sanitaire, la mairie de Saint-Gervais offrira un tour de cou anti-covid à chaque élève pratiquant le ski dans le cadre scolaire soit au total 330 élèves répartis dans les écoles de Saint-Gervais, du Fayet, de Bionnay, de Saint-Nicolas et du Gollet. Une façon pratique pour protéger nos jeunes Saint-Gervolains et de lutter efficacement contre la propagation du virus.





OUVRIR LE CHAMP des possibles

IL N'Y A PAS QUE L'ÉCOLE DANS LA VIE... GRANDIR ET S'ÉPANOUIR, C'EST AUSSI S'OUVRIR À LA RICHESSE DE SON ENVIRONNEMENT. LA COMMUNE ACCOMPAGNE L'OFFRE SCOLAIRE PAR DES PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES : ARTS, MUSIQUE, LECTURE, SPORT. SUIVEZ LE GUIDE !

MÉDIATION culturelle



ARCHIPEL ART CONTEMPORAIN

Chaque projet d'Archipel art contemporain est complété par des actions de médiation auprès des publics accueillis à Pile Pont Expo et à la Maison forte de Hautetour pour les résidences de création et l'exposition collective. Archipel art contemporain est inscrit dans le dispositif *Chemins de la culture*, porté par le département de la Haute-Savoie pour les collégiens et dans le dispositif *Passeurs de culture* proposé aux lycéens. L'équipe de médiation accueille aussi toute l'année des écoles du 1^{er} degré pour des visites et ateliers et propose une programmation riche pendant les vacances scolaires.

CHEMINS DE LA CULTURE 2021

/ **Projet clé en main - Pratiques artistiques/Johanna Perret**
« Une seule couleur » : 127 élèves concernés de la 6^e à la 3^e, aux collèges Sainte-Marie (La Roche sur Foron), Saint-Joseph, Assomption (Saint-Gervais), Saint-Jean Baptiste (Megève) et Varens (Passy).

/ **Projet clé en main - Sensibilisation / Archipel art contemporain**
300 élèves de la 5^e à la 3^e aux collèges Sainte-Marie (La Roche sur Foron), Juvénat (Ville La Grand), Assomption (Saint-Gervais), Jeanne d'Arc (Chamonix), Saint-Joseph et Vernet (Sallanches).

/ **Projets autour de la résidence d'Hélène Bellenger**
sur le programme 2021-2022 avec entre autres la classe de l'école de Saint-Nicolas de Véroce.

AUTRES PARCOURS THÉMATIQUES

L'offre culturelle de Saint-Gervais se décline :

/ **sur trois sites** : la Maison forte de Hautetour, le musée de Saint-Nicolas et Pile-Pont Expo

/ **en plein-air** : patrimoine bâti et 2KM3®, un parcours d'art urbain. L'équipe de médiation culturelle de la commune propose des visites actives pour les scolaires : former le regard, donner le goût du musée, guider les élèves dans la découverte et susciter la curiosité sont les missions fondamentales.



Activités sportives

SKI Chaque hiver, les élèves d'élémentaire effectuent un cycle ski, sur une semaine complète en janvier et par demi-journées en mars. Répartis par groupes de niveau, ils sont encadrés par les moniteurs de l'ESF de Saint-Gervais et Saint-Nicolas.

PISCINE ET PATINOIRE Les élèves de la maternelle au CM2 bénéficient d'un cycle natation, inscrit dans le programme de l'éducation nationale (obligatoire) et donnant lieu au passage du "savoir nager". Les directeurs d'école définissent avec les chefs de service de la piscine le planning de chaque école. Un cycle Patinoire est aussi organisé. Ces deux activités s'appuient sur la participation de parents bénévoles, qui ont suivi une formation en amont.



ÉCOLE de musique

ÉVEIL MUSICAL

Découverte des sons et rythmes, des premières notes et des instruments.

À partir de 5 ans, vendredi 17h-17h45.

PRATIQUE D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE

Flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, trompette, cor, trombone, tuba, percussions, batterie, violon, violoncelle, piano, orgue.

À partir de 6-7ans.

MAÎTRISE, CHORALE ENFANTS

À partir de 8 ans.

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque accueille 18 classes des différents groupes scolaires de la commune (Marie Paradis, Le Fayet, l'Assomption et Bionnay) : jeux de sensibilisation au livre et à la recherche documentaire, lectures d'albums, de contes et de kamishibai. Parallèlement, des animations par public sont proposées :

/ **Séances «Histoires de Charlotte»** :
+ de 4 ans, 1 mercredi/mois

/ **Nouveauté de l'année, séances de découverte «Histoires de bébé Charlotte»** : à partir de 3 mois, 1 samedi/mois. Une approche musicale, ludique et sensorielle de la lecture !

/ **Ateliers créatifs thématiques**
+ de 6 ans, 1 mercredi/mois.

**INFOS À RETROUVER
SUR LA PAGE FACEBOOK
ET LE PORTAL DE LA BIBLIOTHÈQUE**



FOCUS SUR LE PASS SCOLAIRE

LE PASS SCOLAIRE EST UN FORFAIT ANNUEL PERMETTANT L'ACCÈS À MOINDRE COÛT, AUX REMONTÉES MÉCANIQUES DES 2 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES PAYS DU MT-BLANC ET VALLÉE DE CHAMONIX, DE VALLORCINE À PRAZ SUR ARLY, AINSI QU'AU TÉLÉPHÉRIQUE DE L'AIGUILLE DU MIDI, AU TMB ET AU TRAIN DU MONTENVERS.

La commune prend en charge une partie du pass, qui concerne tous les élèves de maternelle, primaire, collège, lycée et les apprentis des communes des 2 communautés de communes. 600 forfaits en moyenne sont achetés chaque année à Saint-Gervais.

Renseignements et dépôt des demandes au pôle vie locale ou au bureau de l'état civil au Fayet.



L'ÉCOLE

du vivre ensemble

ÊTRE ÉLÈVE DÉPASSE LARGEMENT LE CADRE DE L'ÉCOLE. AVANT DE PASSER LE PORTAIL, APRÈS LA SONNERIE DE LA CLOCHE, ET MÊME SUR LA PAUSE MÉRIDIENNE : VIVRE ENSEMBLE, ÇA S'APPREND AUSSI SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE.

RESTAURANT SCOLAIRE : le goût du partage

ARMAND LOUVIER TRAVAILLE EN RESTAURATION COLLECTIVE DEPUIS 1999. D'ABORD À SALLANCHES, IL A REJOINT SAINT-GERVAIS EN 2013 POUR ANIMER L'ÉQUIPE RESTAURATION DE LA COMMUNE QU'IL DIRIGE AUJOURD'HUI.

« Nous sommes 6 : 3 agents en production, 1 personne en soutien à la plonge, 2 livreurs », explique-t-il. « Nous travaillons en liaison chaude : la production débute à 6h30 chaque jour jusque 10h45 maxi, avant de livrer les cantines. 50% des repas sont servis sur place au groupe scolaire Marie Paradis. »

« NOUS N'AVONS PAS ATTENDU CETTE OBLIGATION POUR ALLER VERS LE LOCAL ET LA SAISONNALITÉ DES PRODUITS. »

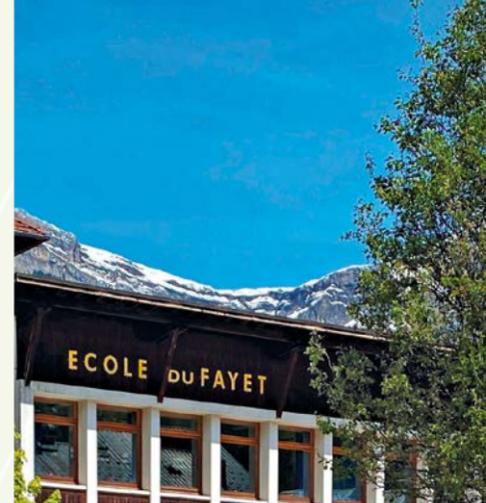
Parue en 2018, la loi Egalim fixe pour la restauration des objectifs ambitieux, notamment en termes de qualité de l'offre aux convives : les collectivités doivent atteindre 50 % d'approvisionnements durables dont 20 % en bio d'ici début 2022. Jean-Marc Peilleux expose : « nous n'avons pas attendu cette obligation pour aller vers le local et la saisonnalité des produits. Plus que le bio qui vient parfois de loin, nous privilégions l'agriculture raisonnée en local et la majorité de nos viandes viennent de l'abattoir de Megève. Au-delà des chiffres, tous nos menus sont établis par une diététicienne, qui veille à l'équilibre nutritionnel des repas en tenant compte du goûter sur le temps périscolaire. »

De son côté, Armand Louvier met les pieds dans le plat : « la démarche d'approvisionnement, c'est la qualité et la proximité avant tout. Outre l'abattoir de Megève, nous travaillons avec le GAEC des Roches fleuries pour les produits laitiers et achetons les pommes et poires dans des vergers locaux et/ou bio. Mon objectif ? Je cuisine pour que ce soit nutritif et bon, que ça ait du sens et du goût... comme si on était à la maison ! »



Armand Louvier

« JE CUISINE POUR QUE CE SOIT NUTRITIF ET BON, QUE ÇA AIT DU SENS ET DU GOÛT... COMME SI ON ÉTAIT À LA MAISON! »



Travaux en cours

LE FAYET : LA MUNICIPALITÉ PREND SOIN DES BÂTIMENTS ET DU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Après la rénovation complète du groupe scolaire Marie Paradis en 2012, le groupe scolaire du Fayet fait à son tour peau neuve.

Le bâtiment de la maternelle, le plus récent, sera simplement « rafraîchi ». Le reste de l'édifice fait l'objet de travaux d'ampleur, réalisés dans un souci d'économie énergétique :

- / désamiantage (sols et fenêtres) durant l'été,
- / perçage d'une trémie pour intégrer un élévateur pour les personnes à mobilité réduite,
- / nouveau préau et agrandissement de la salle de motricité et de la salle de sieste.

Ces travaux d'envergure se font en site occupé : 2 classes ont été transférées à l'école de l'Abbaye à Passy mais bénéficient de la restauration scolaire et du périscolaire au même titre que les autres élèves du Fayet. Un service de navette, pris en charge par la commune, achemine les enfants du périscolaire et ceux ayant un frère ou une sœur au Fayet jusqu'à l'Abbaye.

Les enfants et les enseignants retrouveront leurs locaux rénovés début 2022.



LA CUISINE CENTRALE DE SAINT-GERVAIS, C'EST...

/ Un outil de production performant

La cuisine centrale a été construite en 2012, lors de la rénovation du groupe scolaire Marie Paradis. L'outil de production est récent et dimensionné pour les besoins de la population.

/ 6 sites

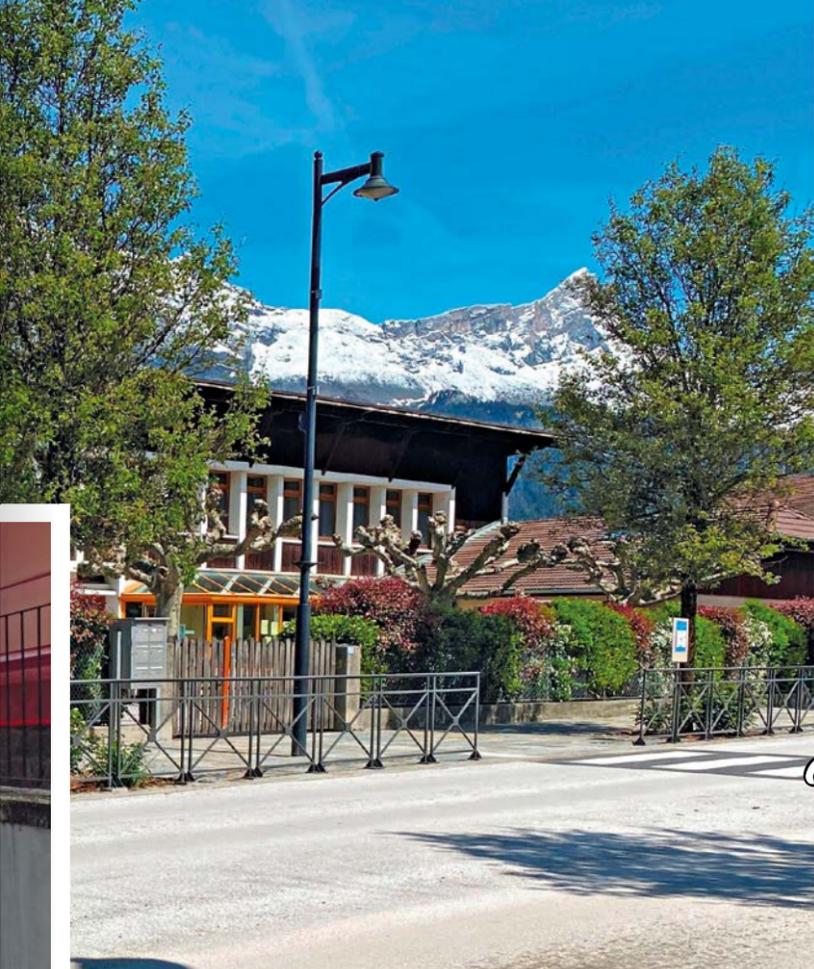
2 groupes scolaires (Marie Paradis et le Fayet), 3 écoles de hameaux (Bionnay, Le Gollet, Saint-Nicolas), et 1 crèche « Les petits éterlous. »

/ Une activité à l'année

- > 350 repas/jour en moyenne sur le temps scolaire.
- > 70-80 repas jour pour les centres aérés et la crèche les mercredis.
- > 130-150 repas/jour durant les grandes vacances (centre aéré et crèche)
- ... soit environ 50 000 repas/an et 100kg de denrées/jour

/ Une politique d'approvisionnements locaux (évolution octobre 2021 > mars 2022)

- > Produits locaux 25 % > 30 %
- > Produits bio 18 % et durables 15 % > 20 % bio
- > Autres 41 % > 50 %



Avant travaux



PÉRISCOLAIRE : le temps des copains

TOUTES LES ÉCOLES DE LA COMMUNE PROPOSENT UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR. LA JOURNÉE DE L'ENFANT EST PENSÉE DANS SA GLOBALITÉ, AVEC DES HORAIRES ADAPTÉS À CHAQUE SITE.

	Ecole Marie Paradis	Ecole du Fayet	Ecole de Bionnay	Ecole du Gollet	Ecole de Saint-Nicolas
Périscolaire du matin	7h30-8h30	7h-8h30		7h50-8h45	7h50/8h20 (accueil au Gollet)
Ecole matin	8h30-11h45	8h30/12h	8h30-12h	8h45-12h15	8h30-12h
Restauration scolaire	11h45/13h30	12h-14h	12h-13h45	12h15-13h45	12h-14h
Ecole après-midi	13h30-16h15	14h-16h30	13h45-16h15	13h45-16h15	14h-16h30
Périscolaire du soir	16h15-19h	16h30-18h30	16h15-18h	16h15-18h30	16h45/18h30 (accueil au Gollet)

QUEL COÛT pour la collectivité ?

SAINT-GERVAIS FAIT DE L'INSTRUCTION UNE PRIORITÉ LOCALE. L'INVESTISSEMENT DE LA MUNICIPALITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT : SI L'INSTRUCTION EST OBLIGATOIRE, LES MOYENS QUE CHAQUE COMMUNE Y CONSACRE DIFFÉRENT.

Repères, de la crèche à l'élémentaire.

BERCEAU EN CRÈCHE

La collectivité prend en charge une très grande partie du coût des berceaux (un berceau = un enfant).

Prise en charge:

- / Micro crèche • **8 506 € / an et par enfant**
- / Multi-accueil • **10 342,50 € / an et par enfant**
- / Crèche familiale • **6 540,33 € / an et par enfant**

SCOLARITÉ EN MATERNELLE ET PRIMAIRE

/ Coût annuel moyen / enfant • **1 111,15 €**

- Le coût moyen annuel comprend les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel d'entretien, le coût du personnel d'encadrement (ATSEM) et les dépenses de transport.
- Des enfants sont scolarisés dans d'autres communes: Saint-Gervais participe aux frais de scolarité auprès des communes qui les accueillent. Sur 2019-2020, cela représentait 40 élèves scolarisés à Passy et aux Contamines. Saint-Gervais scolarise aussi des élèves de ces communes. Des conventions intercommunales ont fixé le tarif/enfant/an à **1 000 €**.



SUBVENTIONS PAR ÉLÈVE EN 2021

- / Élémentaire • **69 €**
- / Maternelle • **74 €**
- / Classes uniques • **91 €**

La politique menée par la municipalité est un investissement sur l'avenir : l'aide apportée aux familles est essentielle dans un souci d'équité et de bien vivre. La commune apporte aussi son soutien via les subventions pour les classes découvertes et les sorties à la journée ainsi qu'aux associations de parents d'élèves.

RESTAURANT SCOLAIRE

/ Prix de revient d'un repas • **4,62 € environ**

Ce montant comprend l'achat des denrées, les frais du personnel de la cuisine centrale, du personnel de service et d'encadrement mais pas les fluides : eau, électricité - ni l'amortissement de la cuisine.

- En 2020:
 - Budget alloué à l'achat de denrées alimentaires : **113 163 €**
 - Nombre de repas préparés : **38 433**
 - Coût des denrées par repas : **2,95 €**
 - Frais de personnel par repas : **1,67 €**

/ Montant facturé aux familles : **3,5 à 4 €**

La tarification suit ce principe : **4 € / repas** jusqu'à 7 repas par mois, puis 1 repas offert tous les 8 repas.

TRANSPORTS

/ Navettes mises en place par la commune et gérées par la CCPMB: **69 559 €**. Ces navettes restent à ce jour trop peu utilisées par les parents d'élèves: seuls 44 enfants les empruntent.

/ Pass scolaire: c'est un forfait annuel permettant l'accès à moindre coût aux remontées mécaniques des 2 communautés de communes du Pays du Mont-Blanc et vallée de Chamonix, de Vallorcine à Praz sur Arly, ainsi qu'au téléphérique de l'Aiguille du Midi, au TMB et au train du Montanvers. La commune prend en charge une partie du pass qui concerne tous les élèves de maternelle, primaire, collège et les apprentis des communes des 2 communautés de communes. 600 forfaits en moyenne sont achetés chaque année à Saint-Gervais.

Outdoor : Saint-Gervais investit pour diversifier son offre

À PIED. À SKIS. EN L'AIR. SUR ROUES.
MAIS QUOI QU'IL EN SOIT LE NEZ AU VENT.
SAINT-GERVAIS. C'EST UN TERRAIN
DE JEUX MULTI-ACTIVITÉS.

LA COMMUNE ACCOMPAGNE LA
DYNAMIQUE GRÂCE À DES ÉQUIPEMENTS
ET INFRASTRUCTURES POUR TOUS.
ET VOILÀ COMMENT L'OUTDOOR
VOUS ENVOIE BALADER !



PLAINE DES PRATZ ambiance street

La Plaine des Pratz vibre depuis cet été d'une nouvelle effervescence. Depuis leur inauguration le 10 juillet dernier, le skatepark, le bikepark et le terrain de foot ont fait carton plein. Des aménagements réalisés par la commune que les jeunes du territoire attendaient de pied ferme.

Ces trois aménagements s'inscrivent dans une logique continue d'investissements à destination des jeunes. L'ambition de la commune ? Consolider l'offre de loisir jeunesse et couvrir la totalité des classes d'âge : aux plus petits l'aire de jeux du jardin du Mont-Blanc ou le sentier de Charlotte la marmotte, aux plus grands le Bowl et le bikepark.

LA CLÉ DE LA DÉMARCHÉ ?

Impliquer les utilisateurs futurs en amont du projet pour faciliter son appropriation et réaliser des équipements qui collent vraiment aux envies des jeunes. Regard dans le rétro avec Jean-Marc Peillex : « nous avons décidé de faire confiance à nos jeunes en les impliquant directement dans les échanges avec les constructeurs et concepteurs. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont été acteurs des aménagements réalisés, appuyés par la commune. Ils ont modelé selon leurs propres critères des équipements sportifs qui répondent, de facto, parfaitement aux besoins des jeunes de Saint-Gervais, mais aussi des communes alentour et à ceux venant en vacances dans le Val Montjoie ».

L'inauguration du site a été festive et sportive, grâce à la participation active des associations et clubs locaux : Trail Club Saint-Gervais, Sporting Hockey Club, Tennis Club Passy Saint-Gervais, Ski Club, Mont-Blanc Natation et MILC.

NATIFS DE SAINT-GERVAIS ET SPORTIFS DANS L'ÂME

Trois figures montantes ont fait briller les yeux des plus jeunes : **Loan Bozzolo**, membre de l'équipe de France de snowboard cross et double champion du monde junior en 2019, **Corentin Baron**, freestyler professionnel de football et **Sam Sperber**, membre de l'équipe de France de parapente d'atterrissage de précision.

Des infrastructures pour tous aux sportifs de haut vol, Saint-Gervais fait du sport une passion à partager. Et reste fidèle aux engagements du Label Terre de Jeux 2024 (voir encart ci-contre).



Loan Bozzolo avec les élèves du groupe scolaire du Fayet et Bernard Séjalon, Adjoint aux sports

- 1 Inauguration du skate park le 10 juillet 2021 2 Départ de la Montée du Nid d'Aigle
3 Inauguration du terrain de foot 4 contre 4 le 10 juillet 2021 4 Elise Poncet 5 Stephen Roux

MONT D'ARBOIS : spot familial

Le Mont-d'Arbois est depuis quelques années le théâtre d'une nouvelle histoire : celle d'un développement toutes saisons pensé pour les familles : aire de jeux, restaurants, sentiers VTT, décollage parapente, panorama carte postale... deux nouveaux équipements ont vu le jour cette année.

PARCOURS NINJA 100 % BOIS

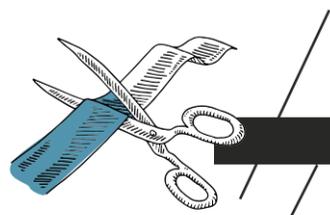
La pratique du parcours Ninja et des courses d'obstacles a explosé en France sous l'impulsion de l'émission Ninja Warrior. La société des remontées mécaniques de Saint-Gervais a investi 150 000€ dans un parcours Ninja installé à l'arrivée des télécabines St Gervais-Mont d'Arbois. Depuis août, une vingtaine de modules en bois accessibles dès 6 ans sont répartis sur 70m (accès libre) : tyrolienne, jeux de corde, épreuves d'équilibre, mur incliné...

Pour le domaine skiable, l'investissement est stratégique : « la diversification de l'offre touristique est l'un des axes de notre modèle de développement. La destination doit proposer un large panel d'activités ludiques pour rester attractive. Nous avons voulu nous démarquer en créant un parcours Ninja gratuit à 1800m d'altitude, face au Mont-Blanc », explique son directeur Alexandre Merlin.

ZONE DE GLISSE DÉBUTANTS

La STBMA, gestionnaire du domaine skiable de Saint-Gervais, a investi 1,5M d'euros dans la création d'un espace Débutants progressif. Situé à 1840 mètres d'altitude et accessible en télécabine, cet espace de glisse sécurisé met la barre haut : installations innovantes, panorama au top, soin porté à l'intégration paysagère...

[Rendez-vous pour l'inauguration skis aux pieds le 15 janvier, dans le cadre du White week-end : une avalanche d'animations vous y attendent !](#)



INAUGURATION du centre sportif intercommunal



Le nouveau centre sportif intercommunal a été inauguré le 20 novembre dernier. Situé au Fayet, le bâtiment géré par la CCPMB représente un investissement de 6,5M d'euros.

TERRE DE JEUX 2024

Avec l'obtention du label Terre de Jeux 2024, Saint-Gervais a montré dès 2020 son souhait de s'investir dans l'aventure sportive des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris. Parmi les engagements de la commune figure la promotion et le développement du sport pour tous. C'est dans ce cadre que Loan Bozzolo a rencontré mi octobre des élèves de CMI-CM2 de l'école du Fayet. Il a présenté le film qui retrace son parcours sportif et sa préparation aux JO d'hiver 2018 en Corée du Sud, alors qu'il avait été victime d'une blessure à un entraînement deux mois avant les Jeux. Un bel exemple de volonté et de résilience, inspirant pour toutes les graines de champions !



De gauche à droite : Raphaël Castera, Maire de Passy, Bruno Charlot, Sous-Préfet de Bonneville, Xavier Roseren, Député, Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, Antoine Dénériaux, Conseiller régional, George Morand, Maire de Sallanches, Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève, Ghislaine Bossonney, Maire des Houches



MONTÉE DU NID D'AIGLE / une édition de haut vol

DEPUIS 1986, LA MONTÉE DU NID D'AIGLE A EU LE TEMPS DE DEVENIR UNE INSTITUTION... EN 2021, ELLE A ÉTÉ L'UNE DES ÉTAPES DE LA COUPE DU MONDE DE COURSE EN MONTAGNE. MÊME PARCOURS, MÊME PANORAMA, ET CHAQUE ANNÉE, LES MÊMES FRISSONS.

Spectaculaire, la montée débouche sur l'entrée de la voie d'accès au Mont-Blanc empruntée par les alpinistes. Et la descente avec l'incontournable Tramway du Mont-Blanc à crémaillère est une inimitable signature pour cette course historique.

La Coupe du Monde 2021 a tenu ses promesses avec un plateau international d'athlètes jamais vu sur la Montée du Nid d'Aigle le 17 juillet, une ambiance incroyable et une visibilité à l'international grâce au suivi LIVE de la course. Du Parc thermal du Fayet au Refuge du Nid d'Aigle, un homme a survolé la piste : chapeau bas à l'italien Xavier Chevrier, détenteur du nouveau record homme en 1'44"25 !

Dépassement de soi, authenticité et simplicité : des valeurs fortes autour desquelles se retrouvent chaque année sportifs, spectateurs et bénévoles. Une fête estivale populaire attendue chaque année le 3^e week-end de Juillet.

Samedi 16 juillet 2022, venez nombreux !



2202 M D+ / 405 D
19,3 KM
500 COUREURS
250 BÉNÉVOLES



COUPE DU MONDE DE TÉLÉMARK : / retour au bercail

DANS L'HISTOIRE ET L'ÉVOLUTION DU TÉLÉMARK, LA VAL MONTJOIE OCCUPE UNE PLACE À PART, NOTAMMENT À SAINT-GERVAIS C'EST DANS NOTRE COMMUNE QUE LA FRANCE A REDÉCOUVERT CETTE DISCIPLINE ANCESTRALE DU SKI. DEPUIS, ELLE VIT UNE SECONDE JEUNESSE. SAINT-GERVAIS ACCUEILLE LA COUPE DU MONDE 2022 : DE LA POUDRE, DE LA VITESSE ET DU SPECTACLE !



NOTEZ LES DATES :
SAINT-GERVAIS SERA LA CAPITALE MONDIALE DU TÉLÉMARK

Coup d'envoi avec la cérémonie d'ouverture le 23 puis lancement des épreuves.

Les Classique et Classique sprint se dérouleront sur la piste de la Petite épaule à Saint-Nicolas de Véroce.

RÉFÉRENCE MONDIALE ET IMPLICATION LOCALE

Il y a plusieurs décennies, Saint-Gervais s'était penchée sur le berceau du télémark : la toute première association française de télémark siégeait à Saint-Gervais avant d'être reprise par la Fédération française de ski. En 1988, la commune avait organisé la première compétition internationale de télémark et le 2^e Championnat du Monde. Devenue une référence mondiale pour la discipline, Saint-Gervais accueille la Coupe du Monde 2022 comme une évidence. Et comme un retour à la maison.

L'organisation est donc naturellement 100 % locale : chronométrage, communication, logistique, prestataires, bénévoles, denrées pour les ravitaillements...

La commune prend son rôle d'hôte à cœur. Tout est pensé pour mettre les petits plats dans les grands, dans une démarche éco-responsable vraiment durable : collaboration avec le SITOM pour la gestion des déchets, suppression des plastiques par des contenants biodégradables et réutilisables.

Ce qu'il restera de la Coupe du Monde ?

De belles images, des podiums à faire rêver, de la convivialité et une nature préservée.

Une étroite collaboration s'est mise en place avec Les Contamines, station dont sont originaires également plusieurs grands champions de télémark. La Coupe du Monde de Télémark s'installera chaque année alternativement entre Saint-Gervais et Les Contamines



AGENDA DES MANIFESTATIONS SPORTIVES DE L'HIVER

Télémark

OT/Ski Club

- › 24/25 Janvier Coupe du Monde de Télémark
- › 18/20 Février Week-end ski de randonnée

Ski Alpin – Ski Club de Saint-Gervais

- › Dim. 16 Janvier GP VITAM « qualif

coupe de la fédération »

- › Mer. 19 janvier Coupe de Bronze U14
- › 8/9 Mars Courses FIS A
- › 12/13 mars Courses « les citadines »
- › Dim. 20 Mars Finale circuit

Bronze vola Mont-Blanc U14 – U16

- › 23 Mars Course du conseil municipal
- › 26 Mars Course des œufs de Pâques
- › Du 29 Septembre au 2 Octobre Flying light
- › Du 1 au 3 Octobre

Diagonale du Mont-Joly à Saint-Nicolas de Véroce

Ski Alpin – Ski club Saint-Nicolas

- › 5 Février Grand prix pour les U16 à Masters
- › 19 Mars Micro coupe pour les U10

Hockey – Matches à domicile

- › 15 Janvier contre Chambéry
- › 19 Janvier contre Brest
- › 5 Février contre Neuilly
- › 9 Mars contre Dunkerque

ATHLÈTES SAINT-GERVOLAINS : DE BELLES PROMESSES

La commune accompagnera à nouveau ses sportifs en 2022 et comptera peut-être quelques nouveaux athlètes ! Saint-Gervais est fière des résultats obtenus par les sportifs au fil de l'année, hiver comme été. Félicitations à **Stephen Roux**, qui s'est récemment démarqué en se classant 35^e de l'UTMB.

Il détient le meilleur temps Saint-Gervolain en... 25h59 ! Bravo aussi à **Elise Poncet**, 7^e mondiale aux Golden Trail Series (circuit mondial sur les distances 22 à 40 km). Un début très prometteur pour celle qui a fait son entrée sur le circuit international cette année.



René Dayve, une vie d'engagement

LA COMMUNE A RENDU HOMMAGE À RENÉ DAYVE À L'OCCASION DES 50 ANS DE SA DISPARITION. LE 19 NOVEMBRE DERNIER, UNE CÉRÉMONIE S'EST TENUE AU LYCÉE DU MONT-BLANC RENÉ DAYVE QU'IL AVAIT CONTRIBUÉ À CRÉER. UN FILM RETRAÇANT SA VIE A ÉTÉ PRÉSENTÉ LE MÊME JOUR.

RENÉ DAYVE NAÎT EN 1908, EN PLEINE APOGÉE DES 40 ANS DE MANDAT DE SON GRAND-PÈRE, LE MAIRE RADICAL-SOCIALISTE DE SAINT-GERVAIS. L'ANNÉE SUIVANTE, SON AÏEUL REÇOIT EN GRANDES POMPES AU FAYET LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARMAND FALLIÈRES. EUGÈNE-CLÉMENT DAYVE VIENT D'ACHEVER L'ENGAGEMENT CLÉ DE SES PREMIERS MANDATS : PROMOUVOIR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DE LA VALLÉE. IL VIENT DE TERMINER LE GROUPE SCOLAIRE (L'ACTUELLE POSTE) QUI ACCUEILLE GARÇONS ET FILLES, AVEC LA PREMIÈRE CANTINE DE LA RÉGION. RENÉ DAYVE GRANDIT DANS CE MILIEU, QUI ORIENTERA SA VIE DE MANIÈRE RADICALE SUR DEUX FRONTS : L'ÉDUCATION ET LA CHOSE PUBLIQUE (LA RES PUBLICA).

« LA CÉRÉMONIE D'HOMMAGE S'EST DÉROULÉE LE 19 NOVEMBRE AU LYCÉE DU MONT-BLANC RENÉ DAYVE EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU MONT-BLANC, LA COMMUNE DE PASSY ET LE LYCÉE, AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION DES ÉLÈVES DU LYCÉE. »



SUR LA PISTE DU SKI

Entre deux guerres, le jeune René rejoint l'école normale de Bonneville. Hussard de la République en 1928, il travaille aux Contamines, aux Plagnes et au Fayet, puis obtient l'école de l'Abbaye, au pied des Plagnes. Avec l'aide de son épouse, Marie-Louise Perrier, ce jeune instituteur s'investit totalement auprès des élèves et crée « le Ski-club des petits » pour emmener les enfants sur les pistes. Son association recevra le soutien du ministre Léo Lagrange. Plus tard, il organisera aussi le Trophée scolaire du Mont-Blanc, grande course de ski où se sont illustrés quelques futurs champions.

L'ÉDUCATION À PORTÉE DE TOUS

Après la seconde guerre mondiale, René ressent la volonté des familles de faire faire des études secondaires à leurs enfants. Mais beaucoup y renoncent, faute d'argent. René Dayve porte alors la voix des familles auprès des autorités académiques. Il annexe à son école en 1948 un cours complémentaire, la fait transformer en collège pour permettre aux écoliers de suivre un premier cursus... puis parvient à en faire un lycée, qui intègre la formation professionnelle de la SNCF et ouvre des sections d'apprentissage.

En 1963, René Dayve se trouve à la tête d'un lycée d'enseignement technique et général de près de 2000 élèves et plus de 100 professeurs. Il est un cas unique en France. Jeune instituteur, il transformera sa petite école de hameau en lycée polyvalent capable d'accueillir tous les enfants du Pays du Mont-Blanc, acheminés par un système de transport scolaire inédit pour l'époque.

ÉLU LOCAL DANS L'ÂME

Parallèlement, il s'investit sur son territoire. Conseiller général du canton de Saint-Gervais en 1954, il le restera jusqu'à sa mort en 1971. Adjoint spécial du secteur des Plagnes dès 1952, il est élu maire de Passy en 1971, poste qu'il n'assumera qu'une année.



Dépot de fleurs en hommage à René Dayve avec Jean-Marc Peilleux, Maire de Saint-Gervais et Président de la CCPMB, Xavier Roseren, Député de Haute-Savoie, Marie-Noëlle Dayve et Antoine Ober



- 1 Jean-Marc Peilleux, Maire de Saint-Gervais et Président de la CCPMB, Raphaël Castera, Maire de Passy, Xavier Roseren, Député
- 2 René Dayve
- 3 René Dayve (tout à gauche) en visite aux premiers ateliers techniques du collège qu'il a créé à Passy
- 4 Jacques Sauthier, Président de l'association des anciens du lycée

PAROLES D'ANCIENS ÉLÈVES

« C'est quelqu'un qui avait des idées bien tranchées mais c'est quand on a des idées bien tranchées que l'on arrive à faire les choses. À cette époque là, on n'avait pas grand chose et quand j'étais étudiant, comme beaucoup de ma génération, c'est à dire dans les années 72, lorsqu'on parlait d'ici, on allait en ville et on se disait qu'on ne reviendrait jamais. L'avenir des jeunes à l'époque, c'était d'aller ailleurs. René DAYVE, lui, avait bien compris une chose, c'est qu'il fallait que l'on donne dans ce territoire de la haute vallée de l'Arve et du pays du Mont-Blanc, les moyens aux enfants d'avoir un cursus d'éducation. Le message pour les jeunes, c'est d'essayer d'écouter, d'apprécier toutes les transmissions qui vous sont faites pendant votre cursus au lycée parce c'est la base ensuite de votre vie. Profitez-en ! Vous avez une chance inouïe et souvenez-vous que c'est quelqu'un qui s'appelle René DAYVE qui est à l'origine de tout ça même si ça vous semble facile et que tout est dû »

**Jean-Marc Peilleux, Maire de Saint-Gervais
Ancien élève du lycée René DAYVE**

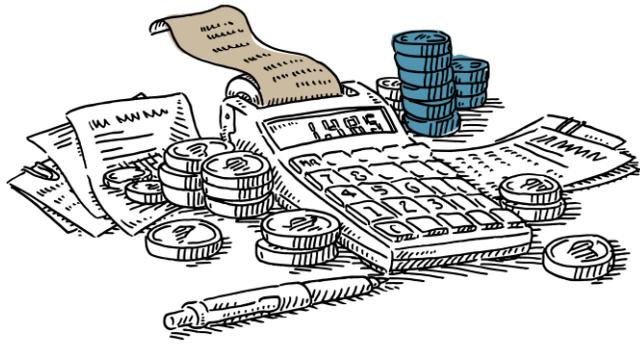
« C'est quelqu'un qui a été meneur, qui a su prouver par ses résultats, les bienfaits de l'enseignement qu'il proposait ici, au Pays du Mont-Blanc. Aujourd'hui, je considère que René DAYVE était un visionnaire : il est arrivé en tant qu'élève, conseiller général puis maire de Passy, comme un aboutissement.

C'est aussi l'aboutissement d'une carrière qui a été engagée en tant qu'instituteur à l'école des Plages sur la commune de Passy et quelqu'un qui voulu faire avancer l'éducation sur sa commune. » nu le renouveau du pôle espoir hockey sur glace ?

**Raphaël Castera, Maire de Passy
Ancien élève du lycée René DAYVE**

« Il était très déterminé et exigeant. Tout le monde le connaissait, on le respectait beaucoup et en même temps, on ne peut pas dire que l'on en avait peur car il avait un petit côté paternaliste »

**Claire Grandjacques
Ancienne élève & professeur du lycée René DAYVE**



Budget communal

LE BUDGET COMMUNAL EST VOTÉ POUR UNE ANNÉE.

IL TRADUIT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE, QUI S'EXPRIMENT DANS LES CHOIX DE DÉPENSES ET RECETTES DE LA COMMUNE. RETOUR SUR SES PRINCIPES CLÉS ET SA STRUCTURE.

UNE BONNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT LOCAL

La commune n'emprunte plus sur le budget principal depuis 2016. Ces dernières années, elle n'a eu recours à l'emprunt que pour financer des projets structurants, comme la participation au Conseil départemental pour le nouveau pont, la construction du pôle éducatif du bourg, la construction de la piscine ou encore la restructuration de la patinoire.

La commune applique ainsi une politique vertueuse de désendettement : elle finance ses nouveaux projets via l'autofinancement et des subventions pour ne pas hypothéquer l'avenir des générations futures.

UN ACTE DE PRÉVISION ET D'AUTORISATION

Dans sa phase préparatoire, le budget constitue **une évaluation financière** des dépenses à engager et des recettes à encaisser sur une année. Proposé par le Maire et voté par le Conseil municipal à travers une délibération budgétaire, le budget est aussi **un acte juridique**. Légalement, il doit être voté avant le 31 mars de l'année à laquelle il se rapporte.

Le budget voté se nomme le **budget primitif**. En cours d'année, il est ajusté par le **budget supplémentaire** qui intègre les résultats constatés par l'arrêt des comptes de l'exercice précédent. Des décisions modificatives viennent aussi le compléter durant l'année.

À Saint-Gervais, les recettes sont estimées avec prudence pour tenir compte des aléas éventuels liés à la conjoncture économique et à l'enneigement.

En territoire de montagne, la saison permettant de réaliser les travaux publics et bâtimentaires est concentrée sur quelques mois seulement en raison des conditions climatiques liées à l'enneigement et de la fréquentation touristique. Sur la commune, le budget est voté avant le début de l'exercice, au mois de décembre précédant l'année correspondante : les services municipaux peuvent ainsi préparer et initier les programmes d'investissement au plus tôt en début d'année.

LE PRINCIPE D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Contrairement au budget de l'Etat, un budget communal doit être voté à l'équilibre, soit avec un montant équivalent de dépenses et recettes. Le budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement se détaillent chacune en une colonne de dépenses et une colonne de recettes. Chaque colonne compte enfin des chapitres qui regroupent les dépenses ou recettes de même nature.

- la section de **fonctionnement** concerne le budget « courant » de la Commune.

Elle se répartit entre les dépenses nécessaires à son fonctionnement quotidien (charges à caractère général, personnel, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) et les recettes que peut percevoir la commune (transferts de charges, prestations de services, dotations de l'État, impôts, taxes).

- la section **d'investissement** concerne les grands flux financiers que la commune engage pour accompagner son bon développement.

Elle se compose de dépenses structurantes (remboursement de la dette en capital et dépenses d'équipement soit les immobilisations et travaux) et de recettes issues des emprunts, dotations et subventions obtenues auprès des collectivités et de l'Etat d'une part, de l'autofinancement d'autre part, qui correspond au solde excédentaire entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement.

FISCALITÉ

LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS S'ILLUSTRE COMME UN EXEMPLE À SUIVRE : LES TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES BAISSENT CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2014.

Cette politique volontariste de baisse continue et récurrente des taux d'imposition des taxes locales directes s'appuie sur baisse équivalente à l'augmentation des bases (valeurs locatives) dans la limite de 1% par an. Concrètement, la croissance démographique locale permet de réduire les impôts locaux directs de chaque foyer fiscal. Les taux communaux d'imposition diminuent ainsi pour la huitième année consécutive.

Chiffres hors part départementale

TRANSFÉRÉE À LA COMMUNE DEPUIS 2011 POUR LA TAXE D'HABITATION (6,54 %), LA TAXE FONCIÈRE NON BÂTI (2,15 %) ET LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (6,04 %) ET DEPUIS 2021 POUR LA TAXE FONCIÈRE BÂTI (12,03%)

ÉVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION (HABITATION ET FONCIER)

Taxes	Taxe Habitation	Part départementale TH	TH votée	Taxe Foncier bâti	Part départementale Foncier Bâti	Foncier Bâti voté	Taxe Foncier non Bâti	Part départementale taxe Foncier non Bâti	Taxe Foncier non Bâti votée	Contribution Foncière des Entreprises	Part départementale CFE	CFE votée
2001	13,50%			17,72%								
2002	15,53%			19,76%			46,66%			21,04%		
2003	15,53%			19,76%			46,66%			21,04%		
2004	14,99%			19,07%			45,04%			20,31%		
2005	14,96%			19,04%			44,95%			20,27%		
2006	14,92%			18,98%			44,82%			20,21%		
2007	14,80%			18,83%			44,47%			20,05%		
2008	14,76%			18,78%			44,35%			20,00%		
2009	14,76%			18,78%			44,35%			20,00%		
2010	14,76%			18,78%			44,35%			20,00%		
2011	14,76%	6,54%	21,30%	18,78%			44,35%	2,15%	46,50%	20,00%	6,04%	26,04%
2012	14,76%	6,54%	21,30%	18,78%			44,35%	2,15%	46,50%	20,00%	6,04%	26,04%
2013	14,63%	6,54%	21,17%	18,67%			44,07%	2,15%	46,22%	19,84%	6,04%	25,88%
2014	14,44%	6,54%	20,98%	18,50%			43,65%	2,15%	45,80%	19,61%	6,04%	25,65%
2015	14,25%	6,54%	20,79%	18,33%			43,24%	2,15%	45,39%	19,38%	6,04%	25,42%
2016	14,04%	6,54%	20,58%	18,15%			42,79%	2,15%	44,94%	19,13%	6,04%	25,17%
2017	13,96%	6,54%	20,50%	18,08%			42,62%	2,15%	44,77%	19,03%	6,04%	25,07%
2018	13,76%	6,54%	20,30%	17,90%			42,17%	2,15%	44,32%	18,78%	6,04%	24,82%
2019	13,56%	6,54%	20,10%	17,72%			41,73%	2,15%	43,88%	18,53%	6,04%	24,57%
2020	13,56%	6,54%	20,10%	17,54%			41,29%	2,15%	43,44%	18,28%	6,04%	24,32%
2021	13,56%	6,54%	20,10%	17,48%	12,03%	29,51%	41,20%	2,15%	43,35%	18,23%	6,04%	24,27%

• Taxe d'habitation depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (6,54%)
 • Foncier Bâti depuis 2021 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (12,03%)
 • Taxe Foncier non Bâti depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (2,15%)
 • Taxe Contribution Foncière des Entreprises depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (6,04%)



Suite à la réforme engagée par l'Etat sur la suppression progressive de la taxe d'habitation, son taux est gelé entre 2020 et 2022 au taux de 2019. Actuellement, environ 80% des ménages ne paient plus la taxe d'habitation. Les 20% de ménages « les plus aisés » restants bénéficieront d'une exonération de taxe d'habitation sur leur résidence principale à hauteur de 30% en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023, année de sa suppression pour toutes les résidences principales. La taxe d'habitation continue d'être due pour les résidences secondaires.



Vie quotidienne : transport & sérénité

FACILIBUS : encore un plus

NON-PAYANTES POUR TOUS DEPUIS 10 ANS, LES NAVETTES DE SAINT-GERVAIS FACILITENT VOS DÉPLACEMENTS DANS LA STATION ÉTÉ ET HIVER. LA COMMUNE POURSUIT L'AMÉLIORATION DE SON OFFRE : NOUVELLE LIGNE, NOUVEAUX HORAIRES, SERVICES ASSOCIÉS...



**HORAIRES
COMPLETS SUR**

WWW.SAINTGERVAIS.COM

et suivi des navettes en temps réel sur l'application Saint-Gervais Mont-blanc



FACILIBUS, QUE DU PLUS !

- + 27% de fréquentation globale par rapport à l'été 2020
- + 47% de passagers entre Saint-Gervais et St Nicolas
- + 57% de voyageurs entre Saint-Gervais et le Fayet

Après une concertation avec les habitants et les socio-professionnels, l'offre Facilibus s'est étoffée cet été :

► une nouvelle ligne a été créée sur l'itinéraire «Saint-Gervais Télécabine - Parking de la Gruvaz»

Cette ligne apporte une solution aux difficultés de stationnement dans le quartier et sur le parking de la Gruvaz et donne accès à plusieurs départs de randonnées pour les usagers non motorisés.

► une nouvelle ligne «Boucle du Fayet» a été créée

Celle-ci facilite l'accès aux Thermes, au Casino, au stade et à la gare. Elle réduit aussi les difficultés de stationnement sur le parking de la gare en proposant une liaison vers de nouveaux lieux de stationnement.

► la ligne St Nicolas - le Fayet a été renforcée

Celle ligne a vocation à encourager la mobilité entre les différents secteurs du village en incitant les habitants et visiteurs à privilégier les modes de déplacement doux.

UN BILAN ESTIVAL POSITIF

Les deux nouveaux circuits ont été plébiscités par les touristes et les habitants, qui jugent le développement de l'offre Facilibus en phase avec leurs attentes et besoins. Les curistes et randonneurs s'y retrouvent également : faciliter l'accessibilité des lieux fait écho aux engagements durables de la commune, tout en réduisant les problèmes de stationnement.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR L'HIVER 2021-2022

La commune s'attache à adapter en permanence les moyens mis en oeuvre pour proposer une offre optimale. Les locaux comme la clientèle touristique découvrent en version hivernale de nouveaux services :

► l'accès au télésiège des Chattrix au départ de la télécabine a été facilité

Le stationnement sur le parking des Chattrix est plus aisé et les clients peuvent désormais accéder directement au secteur de Saint-Nicolas sans passer par le Bettex.

► les horaires ont été ajustés sur ceux des cours de ski

L'accès au domaine skiable est plus fluide lors des périodes de forte fréquentation.

ACCÈS PLATEAU

de la Croix : un contrôle d'accès définitif

FACE AU TRAFIC INTENSE SUR LA ROUTE DU PLATEAU DE LA CROIX, LA COMMUNE AVAIT INSTAURÉ EN URGENCE EN FÉVRIER DERNIER UN SERVICE DE NAVETTES GRATUITES. UN NOUVEAU SYSTÈME A ÉTÉ RÉFLÉCHI AVEC LES SOCIO- PROFESSIONNELS DE SAINT-NICOLAS. À LA CLÉ : SOUPLESSE ET SÉRÉNITÉ.

La réactivité de Saint-Gervais avait permis de garantir l'accès au plateau en toute sécurité l'hiver dernier : des navettes gratuites ont évité le transit d'au moins 4500 véhicules particuliers.

Moins de nuisances sonores, moins de pollution, de meilleures conditions de travail pour les professionnels : les bénéfices justifiaient le renouvellement d'un dispositif pour cet hiver.

Une barrière automatique a été installée. Outre les vacances d'hiver, il pourra être mis en service sur d'autres périodes si le dispositif s'avère satisfaisant.

BILAN DU DISPOSITIF 2021*

732 rotations et **18049** voyageurs

1 062 personnes/jour en moyenne

Un pic de fréquentation à **1 612** voyageurs

* du 18 février et le 6 mars 2021

STATION DURABLE :

premiers pas pour le Flocon vert

LA COMMUNE A ACCUEILLI LE 9 JUILLET DERNIER L'ASSOCIATION MOUNTAIN RIDERS. OBJECTIF : LANCER LA DÉMARCHE FLOCON VERT DANS LAQUELLE S'ENGAGENT SIMULTANÉMENT SAINT-GERVAIS, LES CONTAMINES, PASSY ET CORDON.

Le label Flocon Vert garantit l'engagement durable des destinations touristiques de montagne. Elles s'engagent à respecter 20 critères répartis en 4 thématiques : économie locale, social & culturel (valorisation du patrimoine local), gouvernance & destination (développement soutenable), environnement et ressources naturelles. Deux premiers ateliers regroupant une cinquantaine de socio professionnels intéressés par la démarche ont été menés depuis septembre.

Cette démarche durable s'ajoute à la politique qualité portée par Saint-Gervais. Parallèlement, le label Famille Plus attribué à la destination depuis 12 ans a été renouvelé cet été pour 3 ans, grâce à la variété de son offre sportive ludique en toutes saisons (voir p11).

Infos sur le label Flocon Vert et les stations labellisées sur www.flocon-vert.org

THERMES : PARCOURS 5 SENS AU SPA

L'eau du Mont-Blanc est à l'honneur au parcours holistique du spa thermal !

La brume, pour détoxifier la peau. Une pluie chaude et bienfaisante dans les alcôves individuelles, pour une sensation ressourçante. Les jets, torrents et autres cascades d'eau thermale prolongent l'expérience. Un parcours Kneipp vivifiant délasse et dynamise les jambes. Le voyage sensoriel prend fin dans un sauna boisé et chaleureux comme une cabane dans les bois.

Développement touristique : confort & vitalité



ÉTÉ 2021 : la meilleure saison depuis 2017

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE REPREND DE L'ÉLAN À SAINT-GERVAIS MONT-BLANC ! LA DESTINATION ENREGISTRE UNE CROISSANCE DE FRÉQUENTATION DE 10,7% AVEC 324 700 NUITÉES, SOIT UN GAIN DE 31 300 NUITÉES PAR RAPPORT À L'ÉTÉ DERNIER.

PORTÉ PAR LE SECTEUR DES LITS DE PARTICULIER À PARTICULIER PUIS CELUI DES LITS PROFESSIONNELS, SAINT-GERVAIS SIGNE AINSI SON RECORD DE FRÉQUENTATION ESTIVALE DEPUIS 2017.

La saison a tardé à démarrer, l'avant-dernière semaine de juin enregistrant -2% de fréquentation et la dernière seulement +10% alors que le mois juin 2020 avait été particulièrement difficile. Mais cela a finalement peu pesé dans la balance : fin juin ne représente que 7% du volume total de nuitées sur la saison.

La fréquentation a ensuite progressivement augmenté jusqu'au 15 août, pic estival habituel :

- **juillet atteint ainsi +14% de fréquentation**, avec une pointe de +20% la semaine de la Montée du Nid d'Aigle, annulée en 2020 et support cette année de la Coupe du monde de course en montagne ;
- **août atteint +8,6% de fréquentation** mais joue un rôle primordial dans la réussite de l'été puisqu'il représente 57 % du volume total de nuitées. Comme beaucoup de destinations montagne, Saint Gervais doit composer avec une concentration de la demande sur ce mois tant convoité.
- **la première semaine de septembre a atteint +46,3%**, sur un faible volume de nuitées.

UNE OFFRE TOURISTIQUE RICHE QUI BOOSTE LA FRÉQUENTATION

Les événements ont contribué à ces bons résultats, notamment durant le mois de juillet. La diversité de l'offre touristique de la destination est sans aucun doute l'un des atouts majeurs de Saint-Gervais pour séduire la clientèle, à la recherche de grands espaces mais aussi d'activités à pratiquer en famille et entre amis.

Cet été a aussi été marqué par le retour de la clientèle étrangère, absente depuis le début de la crise sanitaire. Belges, néerlandais, italiens, suisses et anglais sont revenus en nombre : la clientèle étrangère a représenté environ 22% de la fréquentation estivale, résultat similaire à ceux d'une saison estivale habituelle.

PROMO HIVER 21-22 :

une saison sous le signe du digital

L'EXPLOSION D'INTERNET ET LA PART GRANDISSANTE DES SUPPORTS DIGITAUX DANS LE PARCOURS CLIENT N'EST PLUS À PROUVER. LA STRATÉGIE DE PROMOTION DE LA DESTINATION PAR L'OFFICE DE TOURISME S'INSCRIT DANS CETTE DYNAMIQUE, EN PLUS DES TRADITIONNELS SALONS PROFESSIONNELS.

Après une saison hivernale 2021 inédite sans remontées mécaniques et dans un contexte de reprise de l'activité touristique, **le service Promotion de l'Office de tourisme s'est fixé deux grands objectifs :**

- **relancer la programmation** auprès des différents partenaires commerciaux, notamment auprès des tour-opérateurs internationaux
- **dynamiser ses réseaux** sur ses marchés prioritaires en privilégiant les voyageurs européens de proximité.

Les opérations de promotion à l'échelle internationale se sont faites encore en majorité sous un format digital mais Saint-Gervais était présent sur deux salons grand public à Genève et Vitam Parc en novembre.

Plusieurs rendez-vous ont aussi rythmé le calendrier automnal, entre workshops presse (temps d'échange avec les journalistes et influenceurs en ligne) et salons professionnels : Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Scandinavie, Suisse, Italie, mais aussi Russie et Ukraine.

BAROMÈTRE ÉTÉ 21

/ Lits professionnels

- **+14,5%** de fréquentation
- **29%** des nuitées
- Rendement au lit : passage de **24 à 27 nuitées**

/ Lits de particulier à particulier

- **22%** des lits de la station
- **21,8%** des nuitées générées sur l'été en 2019, 33,8% en 2020 et 38,4% en 2021
- **+24 920 nuitées**, soit +25% par rapport à 2020



UN PARCOURS DIGITAL COMPLET : AVANT, PENDANT ET APRÈS LE SÉJOUR

Sur la toile, la concurrence s'accroît entre destinations de montagne. Saint-Gervais fait le choix d'une stratégie différenciante et affiche l'ambition de devenir La destination montagne & bien-être en Haute-Savoie. La stratégie digitale de Saint-Gervais propose aux visiteurs et prospects un parcours complet : avant leur séjour (acquisition), sur place (optimisation/transformation) et après leur départ (fidélisation). **La démarche s'appuie sur plusieurs axes :**

- **optimisation et développement du SEO** (référencement naturel),
- **créer des campagnes SEA** (référencement thématique),
- **dynamiser la présence de la destination sur les réseaux sociaux**, notamment Instagram, qui présente le plus fort potentiel d'inspiration touristique,
- **accroître la fidélisation des visiteurs et proposer une expérience digitale plus complète** via un outil de CRM (gestion de la relation client),
- **consolider l'application mobile** et développer des fonctionnalités interactives à forte valeur ajoutée.



20
25
mars 2022
Théâtre Montjoie

Rire,
c'est naturellement
BON POUR LA LIGNE...

En mars prochain, venez voter pour les artistes de la Scène Découverte, qui se produiront en salle **ET EN LIGNE!**

INFO & RÉSA :
www.montblancdhumour.com / +33 (0)4 50 47 76 08

SAINT-GERVAIS · HAUTE-SAVOIE · FRANCE



Culture & événements

Humour, patrimoine et art : 3 langages complémentaires pour parler de la richesse locale et de l'ouverture de Saint-Gervais.

Ici, on rencontre, on confronte, on défend, bref on échange ! C'est là tout le sel de la vie culturelle.

38^e MONT-BLANC D'HUMOUR :

le public de retour dans la salle Claude Brasseur !

QUALIFIÉ « D'ACTE DE RÉSISTANCE CULTURELLE » PAR LA PRESSE POUR AVOIR ÉTÉ LE DERNIER FESTIVAL DE 2020, SEUL FESTIVAL MAINTENU EN FRANCE AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2021 AVEC UNE VERSION 100% PHYGITALE, LE MONT-BLANC D'HUMOUR REVIENT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE EN MARS 2022 AVEC UNE PROGRAMMATION TOUJOURS PLUS AMBITIEUSE.

DU 20 AU 25 MARS 2022, VEDETTES ET NOUVEAUX TALENTS DU RIRE INVESTISSENT LA SCÈNE DU THÉÂTRE MONTJOIE ET DE LA SALLE CLAUDE BRASSEUR... ET LA BANDE (PASSANTE). CONNECTÉS À L'HUMOUR... TOUJOURS !

BREVES de Festival

NOUVEAUTÉ 2022 SHOW PLEIN AIR AU BETTEX

Pierre Thevenoux, Grand Saint-Gervais d'Humour Henri Salvador 2020 et Tristan Lucas, Prix du Public 2021, jouent dans la neige (domaine skiable, accessible skieurs et piétons).

TÉLÉ DU FESTIVAL

Sandrine Quétier anime en public la télé du festival depuis la scène du festival, avec diffusion en direct sur les réseaux sociaux. Partagez les coulisses de l'événement et l'actualité des invités avec Calixte de Nigremont, Tristan Lucas et François Guédon, Coup de cœur du jury 2020 (du 20 au 25 mars à 18h30).

BON PLAN MOBILITÉ

Navettes Facibus gratuites pour les spectateurs au départ du Fayet et de Saint-Nicolas à réserver à l'achat de vos places. Une action écoresponsable offerte par les autocars Borini, partenaire du festival.

1 / SOIRÉE D'OUVERTURE > 20 MARS

Camille Chamoux, NOUVEAU SPECTACLE

« Le temps de vivre », mis en scène par Vincent Dedienne

2 / SOIRÉES DÉCOUVERTE AVEC 4 NOUVEAUX TALENTS

(diffusion en streaming différé) > 21 ET 23 MARS

8 artistes et 20 minutes chacun pour faire conquérir le jury et le public : Philippine Delaire, Félix Dhjan, Adrien Montowski, Florence Mendez, Kader Bueno, Candiee, Thanee et Lenny Mbunga.

3 / SOIRÉE SPECTACLE > 22 MARS

Gus, membre du jury en 2021, revient avec « Gus Illusioniste »

4 / SOIRÉE SPECTACLE > 24 MARS

Philippe Lelievre, membre du jury en 2006 et ancien prof de théâtre de la Star academy, casse la glace avec « Plus que givré »

5 / GALA DE CLÔTURE suivi de la cérémonie de remise des prix diffusée en direct en streaming > 25 MARS

Tom Villa présentera son spectacle « Les nommés sont... »

La commune remercie pour leur soutien financier en 2021 : le département de la Haute-Savoie, le Centre National de la Musique, la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la SACEM.

INFOS ET BILLETÉRIE

WWW.MONTBLANCDHUMOUR.COM

et à l'Office de Tourisme 04 50 47 76 08

CALIXTE de Nigremont sur tous les fronts

Il présente une web-série dédiée au patrimoine de Saint-Gervais. Objectif ? Montrer la richesse locale et faire connaître la campagne de dons lancée pour la restauration des chapelles.

Calixte de Nigremont sillonne la commune à la rencontre de ceux qui sont la mémoire des lieux. Églises et chapelles, ponts, fours à pain ou temple protestant se dévoilent au gré de ses pérégrinations. Saint-Gervais a produit une douzaine de films (1 épisode chaque mardi). La production souhaite valoriser l'identité locale et relancer la campagne de dons auprès de la fondation du patrimoine pour restaurer ses 13 chapelles. Un travail d'envergure impulsé nécessitant près de 3 M€ de financement.

DONS
VIA LA FONDATION
DU PATRIMOINE

WWW.FONDATION-PATRIMOINE.ORG/LES-PROJETS/CHAPELLES-A-SAINT-GERVAIS-LES-BAINS



WEB-SÉRIE
PAGES FACEBOOK
ET CHAÎNE YOUTUBE
DE SAINT-GERVAIS



LUMIÈRES SAINT-GERVAIS

Au cœur du village scintillent 8 installations lumineuses.

Poétiques, graphiques, interactives ou contemplatives... toutes ont été créées par des professionnels, qui partagent ainsi leur regard subjectif sur Saint-Gervais : éclairagistes, designers, vidéastes, architectes, graphistes, artistes plasticiens. Créé en partenariat avec les équipes de la Fête des Lumières de Lyon, « Lumières Saint-Gervais Mont-Blanc » est un événement populaire plébiscité depuis 2016.

- > Du mercredi 22 au mercredi 29 déc., de 17h30-22h30
- > Déambulations lumineuses du 22 au 24 puis du 29 au 31 déc.

Une saison de festivals

ICI ÉVIDEMMENT, LA CULTURE NE MANQUE PAS DE RELIEF...

MUSIQUE, THÉÂTRE, ARTS DE LA RUE : LA PROGRAMMATION ÉPOUSE LES VARIATIONS DE LA SCÈNE CULTURELLE ACTUELLE. C'EST SHOW, C'EST INTIME, C'EST EN PLEIN-AIR OU EN INTÉRIEUR, MAIS TOUJOURS DANS UN ÉCRIN QUI À LUI SEUL VAUT LE DÉTOUR. PANDÉMIE OU PAS, LES ARTS INVITENT À PRENDRE LA ROUTE BUISSONNIÈRE. OUVREZ LE CHAMP !



/ RENCONTRES MUSIQUE ET PATRIMOINE DU MONT BLANC DU 8 AU 12 AOÛT 2022.

Saint Nicolas de Véroce

En 2021, la musique a résonné dans l'église, au musée, en montagne sur les variations de Michel Piquemal, du maestro Joaquin Achucarro, du trio George Sand et de jeunes talents... En 2022, la musique vibrera dans les chapelles au son de percussions japonaises, dans un lieu « surprise », aussi inattendu qu'insolite ! Au programme : l'orchestre de chambre de Toulouse avec Anne le Bozec et Alain Meunier, une magnifique randonnée musicale vers le nouveau refuge des prés, un jeune trio qui remporte le fff de Télérama et un grand récital de piano d'Anne Queffélec, marraine du festival.

/ THÉÂTRE DANS LES ALPAGES DU 26 AU 29 JUILLET 2022

Alpages de Bionassay

En 2021, près de 900 festivaliers ont assisté à la 1ère édition malgré une météo capricieuse. « Les spectateurs, unanimes, ont salué la qualité de la programmation et le concept », rapporte l'organisateur Olivier De Lisle. Des pièces grand public, une programmation haut de gamme mais toujours accessible au cœur du hameau magique de Bionassay : « certains n'étaient jamais allés au théâtre et ont adoré cette expérience en plein-air. Nous privilégions le plaisir et l'émotion, transmis par des troupes aux comédiens pleins d'enthousiasme... »

4 ALPI HOURS

DU 21 AU 23 JUILLET
ET LES 14 ET 15 AOÛT 2022

Saint-Gervais

2021 marquait déjà la 3^e édition de Alpi hours, du 22 au 24 juillet et les 14-15 août. Théâtre burlesque, musique de rue, danse, clowneries et déambulations déjantées : la culture hors les murs rue dans les brancards !! 2022 s'annonce déjà sonore avec un programme rock, funk, blues, pop, DJ electro, jazz brass band, folk et orchestre de rue. 5 soirées spectacles et plus de 40 concerts et animations.

/ FESTIVAL BAROQUE

DU 11 AU 22 JUILLET 2022

Saint-Nicolas de Véroce

En 2021, la 23^e édition a tenu son cap, malgré les difficultés : pandémie, démission de son directeur artistique Hugo Reyne, timing réduit... Si la fréquentation a été moindre, avec 1444 spectateurs dont 137 à Saint-Nicolas de Véroce, l'événement peut compter sur le soutien indéfectible des Communautés de Communes du Pays du Mont Blanc et de la Vallée de Chamonix Mont Blanc. Rdv en 2022, pour une édition programmée par le directeur artistique Franck-Emmanuel Comte, assisté de Viviane Guillot.

Saison culturelle

EXPOSITIONS

6 / LÉGENDES DU JAPON

DU 17 DÉCEMBRE 2021
AU 8 MAI 2022

Maison forte de Hautetour
et musée d'art sacré

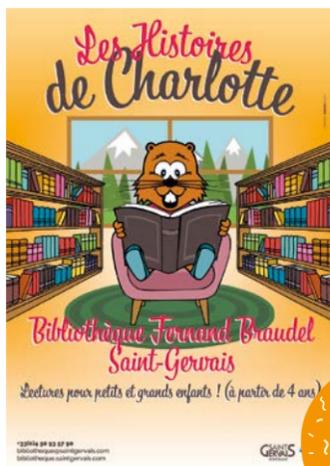
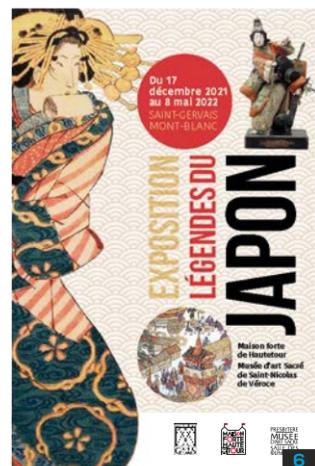
7 / RÉSIDENCE DE CRÉATION

« LA COULURE » d'Hélène Bellenger
(octobre à février 2022)
DU 17 MARS AU 22 MAI 2022

/ « CES ANNÉES-LÀ : 50-60 »

14 JANVIER AU 17 FÉVRIER

Bibliothèque Fernand Braudel



MÉDIATION CULTURELLE & JEUNE PUBLIC

L'offre culturelle de Saint-Gervais se décline sur trois sites : la Maison forte de Hautetour, le musée de Saint-Nicolas et Pile-Pont Expo mais aussi en plein-air, grâce au riche patrimoine bâti et à 2KM³, un parcours d'art urbain. L'équipe de médiation culturelle de la commune propose des visites actives pour les scolaires, jeunes de la MJC et autres structures, où l'échange et la participation sont au cœur de la médiation !

MUSÉES

ARCHIPEL ART CONTEMPORAIN

Actions de médiation à Pile Pont Expo et à la Maison forte de Hautetour pour les résidences de création et l'exposition collective. Parcours de sensibilisation et de pratiques artistiques dans le dispositif *Chemins de la culture*, porté par le Département de la Haute-Savoie, dispositif *Passeurs de culture* destiné aux lycéens. Accueil de nombreuses écoles du premier degré pour des visites et des ateliers tout au long de l'année et durant les vacances scolaires pour les locaux et visiteurs.

CHEMINS DE LA CULTURE 2021

- Projet clé en main Pratiques artistiques, Johanna Perret « Une seule couleur » : 127 collégiens
- Projet clé en main Sensibilisation / Archipel art contemporain, 300 collégiens
- Projets autour de la résidence d'Hélène Bellenger sur le programme 2021-2022, notamment avec la classe de l'école de Saint-Nicolas de Véroce.

ÉCOLE DE MUSIQUE

- Eveil musical à partir de 5 ans, vendredi de 17h à 17h45
- Pratique d'un instrument de musique à partir de 6-7ans : flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, trompette, cor, trombone, tuba, percussions, batterie, violon, violoncelle, piano et orgue
- Maîtrise (Chorale enfants) à partir de 8 ans.

BIBLIOTHÈQUE

- Accueil de 18 classes des groupes scolaires de la commune (Marie Paradis, Le Fayet, l'Assomption et Bionnay) : jeux de sensibilisation au livre et à la recherche documentaire, lectures d'albums, contes et kamishibai.
- Séances «Histoires de Charlotte», pour les plus de quatre ans, un mercredi par mois.
- NOUVEAU Les «Histoires de bébé Charlotte», séances découverte pour les tout-petits dès 3 mois, un samedi par mois.
- Ateliers créatifs thématiques pour les plus de 6 ans, un mercredi par mois.

f INFOS SUR LA PAGE
FACEBOOK ET LE PORTAL
DE LA BIBLIOTHÈQUE





Travaux : au plus près du quotidien

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL : un bâtiment « centré utilisateurs »

1000M² DE STOCKAGE ET D'ATELIERS : LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL A ÉTÉ LIVRÉ FIN 2021. LES SERVICES TECHNIQUES DISPOSENT ENFIN D'UN OUTIL DE TRAVAIL MODERNE ET ADAPTÉ À LEURS BESOINS, FRUIT DU CAHIER DES CHARGES AUQUEL ILS ONT CONTRIBUÉ.

« Les services techniques utilisaient jusqu'ici deux bâtiments: la halle technique abritant la plupart des services et le bâtiment de l'ancienne colonie de vacances de l'usine Pechiney. Vétuste et peu propice à la rénovation, ce bâtiment des années 20 va être démolé », raconte Stéphanie Guers.

Le maire de la commune poursuit : « ce bâtiment avait été transformé dans ses usages mais pas dans sa structure: le cloisonnement n'était pas adapté aux besoins de stockage des services. Il contenait aussi des produits nocifs, comme de l'amiante. »

Il était nécessaire de construire un nouveau bâtiment. La commune a impulsé une démarche participative : « le cahier des charges a été conçu en interrogeant tous les services concernés, à tous les échelons, pour préciser leurs besoins: théoriquement, on s'est trompé le moins possible! ».

Pour les agents des services Espaces verts, Sentiers de montagne et Voirie, c'est une source de satisfaction d'avoir été écoutés et associés à la démarche. « Ce nouveau CTM, on le doit aux agents qui travaillent pour la commune », conclue le maire Jean-Marc Peillex.

Les travaux se sont déroulés entre juillet et fin décembre, pour un montant total de 1,17M € TTC.

NOUVELLE LOI MONTAGNE : ÉQUIPEMENTS NEIGE OBLIGATOIRES

Pour limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses et améliorer la sécurité des usagers, la nouvelle loi montagne rend obligatoire les pneus neige et/ou la possession de chaînes dans le coffre du véhicule en période hivernale.

L'obligation est entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2021. A compter de cette date, une nouvelle signalisation sera progressivement implantée. Elle indiquera les entrées et sorties de zones de montagne, où l'obligation d'équipements hivernaux s'appliquera.



PLUS DE CONFORT AU FAYET

La commune a installé au Fayet un bloc sanitaire auto nettoyant, en réponse au manque de WC publics sur ce secteur, très fréquenté. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration continue des services proposés aux usagers. Un soin a été apporté à l'intégration paysagère.

Montant de l'opération : 71000 €.

CIMETIÈRE DE SAINT-NICOLAS DE VÉROCE : fin des travaux d'extension

APRÈS 4 MOIS DE TRAVAUX, LES AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE DE SAINT-NICOLAS DE VÉROCE SONT TERMINÉS. L'EXTENSION A ÉTÉ PRÉSENTÉE AUX HABITANTS LE 2 NOVEMBRE : 45 NOUVEAUX EMPLACEMENTS, DONT 12 CAVEAUX, VIENNENT S'AJOUTER AUX EXISTANTS. L'AGRANDISSEMENT CONSTITUE UN ENGAGEMENT FORT DE LA MAIRIE DE SAINT-GERVAIS POUR LA COMMUNAUTÉ SAINT-NICOLATAINE.

UNE PAROISSE À L'ÉTROIT

Village haut-savoyard traditionnel, Saint-Nicolas de Véroce compte 250 habitants et un cimetière unique en son genre. Il est l'un des rares cimetières de la région à entourer encore son église. Fondée aux environs du X^e siècle, la paroisse de Saint Nicolas de Véroce occupe alors tout le haut du Val Montjoie. C'est bien plus tard, entre 1725 et 1729, que l'église baroque sera reconstruite. Une première restauration a eu lieu en 1998. Mais il faudra attendre 2001 et la constitution d'une nouvelle équipe municipale pour que soit relancé le

dossier. **Le manque de concessions devenait problématique.** L'extension, très attendue, a été réalisée dans le respect des rénovations précédentes. La restauration complète de ce joyau du Val Montjoie s'inscrit dans un vaste projet de préservation et rénovation du patrimoine culturel de Saint-Gervais. Car « le cimetière de Saint-Nicolas de Véroce regorge de particularités qui en font un lieu unique », souligne Gabriel Grandjacques, 8^e adjoint délégué au patrimoine et à la culture.

UN AMÉNAGEMENT EXCEPTIONNEL

La commune a investi 286000€ dans les travaux d'agrandissement du cimetière, à l'heure où de plus en plus de familles font le choix d'une inhumation. « De nos jours, les agrandissements de cimetière se font de plus en plus rares. Ils relèvent de l'exceptionnel! Grâce à la donation par Bernard Lamy du terrain nécessaire à cette extension, la commune a pu réaliser ce projet et permettre aux habitants de Saint-Nicolas de Véroce de garder leur cimetière », s'est félicité le Maire de Saint-Gervais Jean-Marc Peillex.

Lors de l'inauguration, le Musée d'Art Sacré a ouvert ses portes au public. Une visite guidée du musée et du cimetière ont invité à redécouvrir les merveilles du patrimoine de Saint-Nicolas de Véroce.

SAINT-GERVAIS EXEMPLAIRE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La commune a obtenu un 3^e cœur au label « Ville prudente », soulignant son engagement accru pour la prévention et la sécurité routière. Une reconnaissance officielle de l'engagement significatif de la commune dans la lutte contre l'insécurité routière, remise en marge du 103^e Congrès des maires de France qui s'est tenu en novembre dernier. Le jury a aussi remarqué les actions et projets de la commune en faveur de la mobilité durable : flotte de navettes et bus propres, développement du réseau de transports en commun, projet d'ascenseur valléen... Saint-Gervais avait **reçu sa 1^{re} labellisation en 2018 avec deux cœurs.**



Au-delà de la carte postale

BÉNÉVOLES ET GREETERS, UNE MÊME PASSION ! RECTO/VERSO, SAINT-GERVAIS SE PARTAGE ET SE RACONTE EN GRAND FORMAT, DES TEMPS FORTS ANNUELS AUX RENCONTRES PLUS CONFIDENTIELLES.

BÉNÉVOLES et fiers de l'être !

DEPUIS MAINTENANT DE NOMBREUSES ANNÉES, ILS NE MÉNAGENT NI VOTRE LEUR PEINE NI LEUR ÉNERGIE POUR ÉPAULER LA COMMUNE ET PARTICIPER TRÈS CONCRÈTEMENT À LA VIE LOCALE.

RENCONTRE AVEC DEUX SAINT-GERVAIS TRÈS INVESTIS, POUR LE MEILLEUR... ET POUR LE PLAISIR.

Mathis Fuchs est bénévole depuis ses 15 ans : pour l'UTMB, la Diagonale du Mont Joly, le Tour de France, le Criterium du Dauphiné et même à plusieurs reprises dans le costume de Charlotte la marmotte ! Depuis septembre 2020, il développe le secteur « jeunes » de Saint-Gervais avec le Maire et les élus. « J'ai rassemblé un groupe de jeunes du village. L'idée, c'est de répondre aux demandes des jeunes avec des projets qui plairont aussi aux générations futures. » C'est ainsi qu'ont été choisis le skatepark et le bike Park : « nous avons eu de bons retours, nous continuons à développer et enrichir ces nouvelles infrastructures ».

Un engagement qui demande de l'organisation mais dont il tire une vraie satisfaction. « Je suis apprenti en électrotechnique : entre les cours et le travail, majoritairement en déplacement, faire des réunions avec les équipes n'est pas évident ! J'encourage les jeunes de la commune à rejoindre notre groupe ou à s'investir comme bénévole pour les prochains événements ! »

Membre du jury Festival Saint-Gervais Mont-Blanc d'Humour en 2021, Lydie a découvert le festival comme spectatrice, dès 1987. En 2002, elle intègre le bureau de Mont-Blanc Culture et devient bénévole chargée des loges et de la billetterie. Depuis 2005, elle est responsable de la gestion des bénévoles : « accueil, placement, vestiaire, transport, loges, contrôles d'accès à la salle, after... ils sont une trentaine. Avant que les associations ne s'occupent du bar, les bénévoles s'en chargeaient aussi. » Les qualités d'un bénévole sur l'événement ? « Gentillesse, écoute, empathie et discrétion sont essentielles ».

Lydie a une longue expérience et en mémoire une foule d'anecdotes... « Présidente du Jury en 2002, la comédienne Valérie Kaprisky est venue nous prêter main forte avec Macha Béranger pour dresser les tables du dîner, que le traiteur avait oublié de mettre en place ! Mon meilleur souvenir ? Ma 1^{ère} rencontre avec l'artiste et humoriste Michaël Grégorio en 2007, avec qui je suis restée proche. »

Complice des personnalités durant leur séjour, Lydie puise sa motivation dans l'échange : « les rencontres avec les artistes, les membres du jury, les invités, les bénévoles, le public... quel plaisir ! »



LYDIE BOCHATAY
VINCENT McDOOM

GREETERS, racontez-moi Saint-Gervais

ON LES ATTENDAIT DEPUIS QUELQUES TEMPS DÉJÀ : NOS GREETERS SONT ENTRÉS EN SCÈNE CET ÉTÉ. QUI SONT-ILS ?

DES HABITANTS PASSIONNÉS PAR LEUR VILLAGE ET SON ENVIRONNEMENT, ANIMÉS PAR LE DÉSIR DE PARTAGER AVEC LES VISITEURS DE FAÇON BÉNÉVOLE. **DES AMBASSADEURS DE CŒUR !**

Chaque lundi en fin de journée, les rues de Saint-Gervais ont accueilli cet été les déambulations de vacanciers en pleine conversation avec leur Greeter. Durant 1h30, à l'affût de découvertes, une quarantaine de curieux issus de tous horizons ont bénéficié de ces visites. Certains connaissaient le concept, d'autres non, mais tous ont apprécié le dynamisme, la gentillesse, la motivation et l'implication des Greeters. Certains sont arrivés en visiteurs et repartis en amis.

L'une de nos greeters avait choisi pour fil rouge de ses visites estivales « Saint-Gervais entre tradition et modernité ». Captivé, son auditoire s'est laissé emporter par ses histoires et anecdotes, au gré des thèmes abordés : le ski à Saint-Gervais dans les années trente, le street art dans le parking couvert, les fresques et vitraux de l'église... Elle emprunte son leitmotiv à André Valadier : « la tradition sans modernité est stérile, la modernité sans tradition est aveugle ».

Toute l'année, venez découvrir notre village et ses pépites en compagnie de nos sept Greeters passionnés.

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOS GREETERS OU FAIRE APPEL À L'UN D'EUX ?

CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL
greeters@saintgervais.com
ou consultez le site de la commune.



MATHIS
FUCHS

MERCI POUR TOUT !

La municipalité remercie chaleureusement tous les bénévoles et leur adresse sa profonde gratitude. Bénévoles, c'est avec un plaisir non dissimulé et toujours renouvelé que nous vous comptons dans nos rangs et bénéficions de votre dévouement et de votre générosité : merci de nous consacrer votre temps libre !

POURQUOI PAS VOUS ?

La commune organise sur l'année tous types d'événements. Nous espérons avoir encore la joie de compter à l'avenir sur la présence des bénévoles fidèles et accueillir de nouvelles recrues.

- / Vous avez des talents en animation ?
- / Vous avez envie de donner un coup de main aux jeunes ?
- / Vous avez envie de découvrir le monde du spectacle ?
- / Vous êtes sportif ?



INSCRIVEZ-VOUS SUR
WWW.SAINTGERVAIS.COM

« ELLE EMPRUNTE SON LEITMOTIV À ANDRÉ VALADIER : « LA TRADITION SANS MODERNITÉ EST STÉRILE, LA MODERNITÉ SANS TRADITION EST AVEUGLE. »

Montagne : rencontre au sommet

À SAINT-GERVAIS, PARLER MONTAGNE REVIENT À PARLER DU QUOTIDIEN TANT ELLE FAIT PARTIE DE LA VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DES HABITANTS. DES ALPAGES AU TOIT DU MONT-BLANC, L'IDENTITÉ MONTAGNARDE S'AFFICHE DANS LES PETITS COMME LES GRANDS MOMENTS...

UNE EXPÉ

à la hauteur du Mont-Blanc

27 PASSIONNÉS, 13 CORDÉES ET 10KG DE MATÉRIEL DE HAUTE TECHNOLOGIE PORTÉ À DOS D'HOMME. DEPUIS 2001, UNE ÉQUIPE DE LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS DE LA HAUTE-SAVOIE EFFECTUE DES RELEVÉS TOUS LES DEUX ANS POUR RELEVER L'ALTITUDE DU MONT-BLANC. UNE AVENTURE ALPINE, TECHNIQUE, SCIENTIFIQUE ET HUMAINE.

L'expédition est partie de Chamonix le 16 septembre pour 4 jours d'ascension et de relevés, menée par le président de la chambre départementale Cédric Daviet. Le vendredi 17 à 13h, ils étaient au sommet, prêts à déterminer l'altitude exacte du Mont-Blanc. Il aura fallu 3h de mesures pour conclure à une altitude très précise de 4807,81m.

En réalité, l'altitude du Mont-Blanc, comme celle de tous les glaciers du monde, varie au fil des années, pour de multiples raisons: vents, intempéries, modification de la calotte glaciaire... Au gré des années, l'altitude fluctue, à la hausse ou à la baisse selon les conditions. Le maire de Saint-Gervais Jean-Marc Peilleux explique: «si on cumulait les dizaines de mètres de neige qui tombent chaque année, le sommet du Mont-Blanc pourrait rejoindre la lune, or, ce n'est pas le cas. À l'examen des chiffres, on se rend compte qu'il y a une réelle continuité dans les résultats de mesure et que ce n'est pas un indicateur des modifications climatiques actuelles. À 61 centimètres près, c'est la même altitude que celle mesurée en 1892, 4807,20» Nombreux sont d'ailleurs ceux qui ont appris sur les bancs de l'école l'altitude emblématique de 4807m.

En 2019, le Mont-Blanc avait été mesuré à 4806,03m. Alors... tout ça pour ça ?

UNE MESURE OFFICIELLE HISTORIQUE

Derrière l'expédition affleure un défi technique: tester du matériel dans les conditions extrêmes de la haute-montagne et garantir une mesure ultra précise et fiable à l'instant T et a posteriori.

Les mesures effectuées tous les deux ans par la Chambre départementale des géomètres-experts de la Haute-Savoie ont vocation à déterminer l'altitude du plus haut sommet d'Europe pour modéliser la calotte glaciaire. Elles s'inscrivent pour les géomètres experts dans une véritable démarche scientifique: constituer et

20 ANS DE MESURES, LE LIVRE ANNIVERSAIRE

Pour garder une trace de cette aventure, un livre anniversaire allie photographies, histoire des mesures depuis 3 siècles et récit de l'engagement humain.
«Mont-Blanc, mesure d'un mythe» est à commander sur www.4810.eu



Jean-Marc Peilleux, maire de Saint-Gervais et Éric Fournier, maire de Chamonix indiquent à Saint-Gervais la nouvelle mesure relevée de l'altitude du Mont-Blanc : 4 807, 81 m.



Au sommet du Mont-Blanc, l'altitude officielle est de 4 807,81 m.

nourrir une banque de données précise et fiable que pourront exploiter les experts (glaciologues, climatologues...).

Vice-président de la chambre départementale des Géomètres-Experts de Haute-Savoie, Jean des Garets a expliqué au retour la vocation de la mission scientifique réalisée: «nous ne sommes pas là pour interpréter ces mesures. Notre travail est d'accumuler des données pour les générations futures. Les utiliser aujourd'hui pour faire du catastrophisme écologique est une très mauvaise idée.»

UNE PERFORMANCE EN SOI

Derrière l'expédition pointe aussi une formidable aventure humaine et sportive: celle d'une équipe d'experts volontaires et engagés qui partent à pied à l'assaut du Mont-Blanc. Si elle est professionnelle, leur mission revendique aussi un certain panache: défendre les valeurs humaines de la profession des géomètres-experts, confraternité, dépassement de soi, médiation et prévention des conflits...

En cela, la démarche rappelle celle des cousins Vallot, à l'origine d'un travail monumental de mesures et de triangulation du massif dès 1892. La mesure sera arrêtée en 1894, avec une précision qu'ils estiment, à l'époque, de l'ordre du demi-mètre. Par la suite, cette altitude sera intégrée aux repères du SGA (Service Général des Armées) et deviendra officielle. Elle ne sera pas remise en cause avant la fin du XX^e siècle... et sera apprise par cœur par des générations d'écoliers.

4807,81m... et bien plus que ça !





LA VRAIE NATURE du mont Lachat

LE PROJET EST UNIQUE, À LA FOIS EXPÉRIMENTAL ET D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE. LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS A FAIT DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DU MONT LACHAT UN ESPACE NATUREL SENSIBLE, AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE.

En 1937, une soufflerie est construite au col du mont Lachat ; L'enjeu ? Tester des moteurs d'avion en conditions extrêmes : vent, froid. Après diverses occupations, les lieux sont abandonnés.

La friche industrielle a été réhabilitée en 2015 grâce aux financements et soutiens de multiples acteurs. Entre démantèlement des bâtiments et réensemencement avec des graines locales, la nature est invitée à reprendre toute sa place.

Désormais Espace Naturel Sensible (ENS), le site accueille chaque été des animations pédagogiques en partenariat avec Asters : conférences, sensibilisation itinérante avec les écolocataires, randonnées avec des accompagnateurs de moyenne montagne de la Compagnie des guides de Saint-Gervais/ Les Contamines, journée des écoles en juin.

Le mont Lachat

Pastoralisme : terroir vivant

31 JUILLET

inauguration des alpages
Joux et de la Pierre
du Déjeuner

Les travaux de rénovation des deux chalets d'alpages de « **Joux** » et de la « **Pierre du Déjeuner** » ont été livrés. Un moment important pour **François Curral**, jeune agriculteur saint-gervolain accompagné par sa famille et le Gaec **La Ferme des Roches Fleuries**.

L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreux représentants du monde agricole, politique, mais aussi de Saint-Gervolains et vacanciers. Elle a été suivie d'un grand tour de table avec Jean-Marc Peilleux, Maire de Saint-Gervais et Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Martial Saddier, Président, Catherine Jullien-Brèches, Conseillère départementale et Maire de Megève, Christophe Fournier, Conseiller Régional, Cyril Pellevat, Conseiller Régional et Sénateur, François Chameau, Président des Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie, et les élus des communes des communautés de communes Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Au cœur des échanges : la nécessité d'une activité pastorale dans la préservation du milieu montagnard, la dynamisation de la filière laitière locale ou encore le sujet brûlant de la cohabitation avec le loup.

15 SEPTEMBRE

tournée
des alpages

La tournée des alpages marque chaque année la fin de l'estive. Jean-Marc Peilleux, Maire de Saint-Gervais, Monique Ract, adjointe à l'agriculture et aux forêts, Véronique Clevy, adjointe à la vie locale, **Bernard Séjalon, adjoint aux sports**, des membres... des membres de la commission Agriculture et des représentants de la Société d'Economie Alpestre 74 et du Conseil départemental de la Haute-Savoie ont rencontré les alpagistes.

Ce rendez-vous attendu marque symboliquement l'attachement de la commune à l'activité pastorale locale.

Cette rencontre sur le terrain constitue un précieux temps d'échange avec les exploitants et alpagistes : retour sur la saison écoulée, évaluation des besoins, difficultés éventuelles et pistes d'amélioration... L'activité pastorale est une composante clé de l'identité montagnarde. Elle contribue très concrètement à dessiner les paysages, été comme hiver.



Inauguration de l'alpage de Joux.



Tournée des élus dans les alpages.

5 OCTOBRE

tournée des fermes

Chaque année, la visite des exploitations agricoles permet d'évaluer les fermes. De ce diagnostic découle une subvention qui vise à encourager les exploitants à maintenir un bel environnement dans et autour de leur ferme.

À la clé : la valorisation du patrimoine et du terroir local.

Vergers conservatoire & citoyens en herbe

LE VERGER CONSERVATOIRE DE SAINT-GERVAIS A ÉTÉ INAUGURÉ LE 12 NOVEMBRE DERNIER. L'OBJECTIF ? CONSERVER UN PATRIMOINE EN PLANTANT DES ARBRES GREFFÉS AVEC DES VARIÉTÉS ANCIENNES...

MAIS AUSSI CONTRIBUER AU MAINTIEN DU TERROIR LOCAL, FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET POLLINISATION DES ARBRES FRUITIERS ET OFFRIR À TOUS LE PLAISIR D'ALLER CUEILLIR DES FRUITS !

« L'IDÉE DU VERGER CONSERVATOIRE, C'EST DE REMETTRE AU GOÛT DU JOUR DES VARIÉTÉS ANCIENNES, QUI FAISAIENT AUTREFOIS PARTIE DE L'ALIMENTATION QUOTIDIENNE. »

Rémi Boutrois, conseiller municipal et vice-président de la commission agriculture à l'origine du projet.



UN RETOUR aux racines

À Saint-Gervais, il y a beaucoup de vergers mais la plupart d'entre eux ne sont pas entretenus : d'ici quelques années, ils ne donneront plus de fruits. L'idée du verger conservatoire, c'est de remettre au goût du jour des variétés anciennes, qui faisaient autrefois partie de l'alimentation quotidienne.



Il sera un réservoir, dans lequel on pourra puiser des greffons et ainsi multiplier les variétés. Plus de diversité, c'est plus de saveurs à partager... et ce n'est pas tout : les abeilles aussi en profitent, car les arbres fruitiers sont mellifères. Vive la biodiversité !

Ce verger sera accessible à tous, petits et grands, pour le plaisir de croquer des fruits tout juste cueillis sur l'arbre ou préparer du jus avec les écoles... Il pourra enfin devenir un site d'activités pour sensibiliser aux techniques de taille et d'entretien des arbres.



DESSINE-MOI un verger...

Le service Espaces verts a choisi des arbres dits de « haute tige » emblématiques des campagnes : les branches charpentières poussent à environ 2 m de hauteur, permettant la circulation des hommes et des bêtes au dessous. Ils pourront facilement prendre de l'ampleur, sans être abîmés par les animaux tels que chevreuils ou moutons. Ces arbres se prêtent aussi à un développement de plein vent, c'est-à-dire naturellement, avec peu d'interventions humaines, gage de longévité.

Il arbres ont été plantés : 4 variétés de pommiers, 3 variétés de poiriers, 3 variétés de pruniers et un châtaignier. Ils ont été sélectionnés pour plusieurs critères : fruitiers de variétés anciennes, bonne acclimatation à notre ville, saveur des différents fruits, moindre entretien.



QUAND PLANTER ?

L'automne est le meilleur moment : les arbres commencent à s'enraciner pendant l'hiver. Ils sont plus résistants à la chaleur l'été suivant et ont des besoins en eau réduits.

COMMENT ENTRETIEN-ON LES ARBRES FRUITIERS ?

En deux temps ! La 1^{re} année,

l'arrosage permettant l'hydratation des sujets et le bon développement des racines. Tous les 2-3 ans, on taille les arbres pour supprimer les branches cassées ou abîmées.

POURQUOI DES BRANCHES CASSÉES OU ABÎMÉES ?

À cause du vent, de l'orage,

du poids de la neige et de celui des fruits.

QUAND POUSSERONT LES FRUITS ?

C'est variable selon les arbres : certaines espèces produiront dans 3 ans, d'autres mettront plus de temps, comme le châtaignier (10 ans).

QUELLE EST LA PÉRIODE DE LA RÉCOLTE ?

Pour les pommes, du 15 août au 15 octobre selon les variétés. Pour les poires, autour du mois de septembre. Pour les prunes, fin août/début septembre selon les variétés. Pour le châtaignier, en septembre/octobre.

FACE AUX VIOLENCES, RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER



L'actualité ne cesse de nous rappeler la gravité et la sensibilité des violences commises au sein de couples mariés, pacés, en union libre ou séparés. Quelles soient verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles, elles touchent l'ensemble de la population sans distinction de sexe d'âge et de milieu social. Protéger toute victime reste une priorité, détecter ces violences du quotidien est l'affaire de tous.

L'un de vos proches se replie sur lui-même, s'isole, s'absente ou évite les rencontres ? Il vous paraît craintif, nerveux voire agressif, se dévalorise ou culpabilise ? Il tente de masquer des blessures, trouve des excuses au comportement de son/sa partenaire ?

Vous êtes témoin de disputes, de bruits, de cris provenant de votre voisinage ? Il peut s'agir de signes avertisseurs et le temps d'agir est probablement venu.

Si je suis victime ou témoin de violences, des solutions existent :

En cas d'urgence ou de danger immédiat, composez le 17 pour être mis en relation avec les services de police et de gendarmerie, ou le 114 par sms pour les personnes sourdes et malentendantes.

Pour signaler des faits à un service d'enquête ou déposer plainte, **vos brigade de gendarmerie de Saint-Gervais les Bains est à votre disposition 7j/7 au 04 50 47 39 90.**

Pour une écoute, un conseil et une orientation,

composez le 3919 (anonyme et gratuit) ou consultez le site arretonslesviolences.gov.fr et sa plateforme de signalement en ligne (anonyme et gratuite)

Et si je ne suis pas sûr, si j'hésite à dénoncer des faits ?

Des dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge spécialisés dans la lutte contre ces violences peuvent vous aider. Vous pouvez contacter l'AVIJ des Savoies (0550529095), Espace Femmes (0450976190) ou le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (0450095240).

AGISSONS ENSEMBLE POUR NE PAS LAISSER LA VIOLENCE S'INSTALLER.

EXPRESSION politique

PEILLEX 2020, LE RYTHME DE L'ÉVOLUTION

Liste de la majorité conduite par Jean-Marc Peillex

Avoir une parole et la respecter. c'est le fil rouge de la politique et de l'action de l'équipe municipale depuis 2001, engagement renouvelé devant les saint-gervolains en 2008, en 2014 puis en mars 2020. Après un an et demi de mandat, il est temps de faire un premier point sur nos promesses. Extension du cimetière de Saint-Nicolas : c'est fait ! Modernisation et extension des ateliers municipaux : c'est fait ! Modernisation et mise aux normes de l'école du Fayet : c'est presque fini ! Un nouveau lieu de vie pour le presbytère : les travaux ont débuté. Conforter l'alpagisme : c'est fait ! Des transports doux et adaptés à notre territoire : c'est fait ! La flotte facibus roule soit à l'électricité, soit au gaz naturel, l'ascenseur valléen ouvrira en 2023, l'ascenseur à eau est sur les rails. Des équipements sportifs pour répondre à tous les besoins : c'est fait ! Le skatepark, le bikepark et le terrain de foot de la plaine des Pratz ont vu le jour en 6 mois. La pression fiscale continue de baisser. Nous n'avons qu'une parole et nous la respectons. Belle année 2022 à toutes et tous.

HORIZON SAINT-GERVAIS

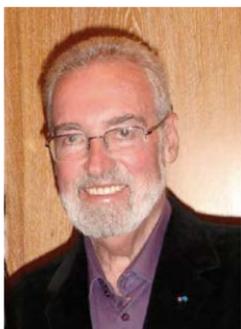
Liste conduite par Cyrille du Peloux de Saint Romain

En cette fin d'année 2021, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes. Si nous ne sommes pas débarrassés du COVID, nous avons appris à vivre avec et à limiter, grâce aux vaccins, les risques de mortalité. La reprise des activités de montagne est une très bonne nouvelle, et la neige promet d'être au rendez-vous. Notre présence au sein du conseil municipal, qui se veut une présence de vigilance et de construction, est maintenant normalisée. Nous soutenons le projet d'ascenseur valléen que nous avons proposé pendant la campagne. Belle année 2022, qui s'annonce riche. Tous nos vœux vous accompagnent.

NOTRE AMI, OLIVIER LARRIVAZ

s'en est allé soudainement à la fin de l'année 2021. L'ensemble du Conseil municipal et des agents de la Commune partagent la peine de ses proches et adressent toutes leurs pensées de soutien à sa famille et à ses collègues du service des espaces verts.

HOMMAGE À BERNARD NOTTER



Bernard Notter est décédé le vendredi 29 octobre 2021, à l'âge de 87 ans, à Strasbourg, où il avait choisi de résider. Cet ancien proviseur du lycée André Malraux dans les Vosges, appréciait Saint-Gervais depuis longtemps et s'y rendait en vacances dès qu'il le pouvait. À la retraite,

fin des années 90, il avait choisi de faire construire un chalet, route de la Corniche, à Saint Nicolas de véroce et de s'installer à l'année avec son épouse. Homme de conviction et d'engagement, Bernard Notter était également impliqué dans la vie associative et s'était engagé dans la vie publique de 2001 à 2008, élu sur la liste emmenée par par Jean-Marc Peillex « Inventons l'avenir ensemble ». Des problèmes de santé l'avaient ensuite contraint de quitter notre vallée. Bernard Notter était Officier dans l'Ordre National du Mérite et Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.



NAISSANCES

- 04/06 Anouk Madeleine FOUILLET
- 05/06 Gina India HAMARD
- 14/06 Owen CLUZEL LOZANO
- 17/06 Victoria ROBINET GASCON
- 20/06 Luka Ljubisa BOUVIER
- 30/06 Jeanne Aline BOUTROIS
- 30/06 Louise Marcelle DUBOIS ABJEAN
- 08/07 Louna GAUDRY LEFÉVRE
- 15/07 Jad GUASMI
- 19/07 Inaya Elodie Camerohn JACOB HUMBERT
- 24/07 Liham ABBA
- 09/08 Mattia Jérémie Remo BOGINI VOUILLOZ
- 11/08 Leïa MARTIN ACIEN
- 12/08 Jules GERMON
- 20/08 Chiara Kahina REGINE NEZZAR
- 20/08 Alexi Aïko Mickael SAVIN
- 24/08 Mahé DISPARTI LEBLANC
- 04/09 Naomi Maëva DUVAL
- 06/09 Camille JAMBON
- 08/09 Louison MARTINELLI MUNOZ
- 11/09 Romy Julia Mila CHAUVIÈRE
- 11/09 Sandro Clément Pierre BOCHATAY
- 14/09 Joy Yvette BRIERE
- 18/09 Niki Yuho GOTO
- 19/09 Noam ALBORNOZ PILATO
- 25/09 Romy Denise Yvette BRUNET
- 28/09 Maël LYS
- 07/10 Nina Jeanne-Marie ALVES GOFFIN
- 10/10 Timéo, Albert GIEZ
- 22/10 Lucas EYMARD LAROUEDIE
- 01/11 Hana Romie BERRUEX
- 09/11 Louis, Bruno, Christian LEVASSEUR
- 10/11 Nina Armande JACQUEMOUD
- 11/11 Albertine Clotilde JACQUET
- 17/11 Noémie Justine DUPUIS

MARIAGES

- 05/06 Elodie Nathalie SERRA et Martial Louis Yves MAGNIER
- 03/07 Marion Françoise Nadia PIRARD et Matthieu Antoine Paul Emile Joseph MAIGNE
- 03/07 Tiphaine Marie Françoise BURTIN et William Peter Francis ROFFEY
- 03/07 Carine Dominique POYO et Stéphane HEUSDENS
- 10/07 Coline MARMEY et Emmanuel Jean AMALRIC
- 16/07 Mathilde Odile Sophie BERNIER et Elouan Fleurian Marie LE GALL
- 20/07 Marion Fanny FUHRMANN et Jean-Baptiste Mathieu Thomas PUEL
- 24/07 Wendy Suzanne Jeannette DAIFELI et Jurgen Daniel BEGUIN
- 21/08 Magali Yolande Danièle JEHAN et Valentin Matthieu Dieudonné DURAND-WAREMBOURG
- 21/08 Alicia Solange CARRIER et Alexis Maxime Jonathan DAUTCOURT
- 31/08 Lauriane GAURIER et Florian Michel LANGELLIER
- 11/09 Aude Françoise Lucie BOUCHAGE et Maxime Gérard VOISIN
- 18/09 Jamella Maghanoy TAC-AN-FONTENEAU et Rémi Norbert Jean BOUDOT
- 18/09 Bilitis MORATILLE et Franck Henri Philippe DRUGEON
- 25/09 Hortense Catalina Marie Louise RIBAS et Alan Weskley TOMAZ
- 06/11 Laura Elodie Laëticia CHAMBIOT-PONCET et François Abel CURRAL
- 20/11 Floriane Viviane Monique GILLOT et Martin Luc NORMAND
- 11/12 Amélie Nathalie Isabelle GUÉMONT et Pierre Antoine André BOZON
- 11/12 Michelle MONTI et Elfed Carwyn HOWELL-JONES

DÉCÈS

- 27/05 Fiore Mario MALACARNE
- 31/05 Manoel ROCHA
- 22/06 Monique Marie Josèphe CARTOUX
- 25/06 Max, Noël LECLAIR
- 26/06 Jean-Pierre Lucien VERMANDE
- 13/07 Maria Margarita HABERT née ALVAREZ RODRIGUEZ
- 19/07 Louis Charles NOVAREZE
- 21/07 Jacqueline BRACCO née RAIMBAULT
- 01/08 Damien Denis MALAQUIN
- 01/08 Monique Marcelle ROSE née CHARLUT
- 04/08 Louise Julienne Angèle TUAZ-TORCHON née HOSTE
- 06/08 Pierre Jacques PORTHULT
- 08/08 Oscar Federico ROSAS CASTILLO
- 21/08 Jeanne Charlotte BOISSONNIER née DURAND
- 21/08 Anita Joséphine Jacqueline MOLLARD
- 22/08 Jackie, Jean DUROUEIX
- 27/08 Marie Alice PÉRINET née OUVRIER-BUFFET
- 29/08 Maurice André GAILLARD
- 29/08 Marcel Jean ROBERT
- 03/09 Mauricette Gilette MONTÉSUIT née DEFRUIT
- 12/09 Christiane JACQUET née CRUZ-MERMY
- 19/09 Huguette Adeline MICHON née AUDERSET
- 23/09 Bernadette Renée Colette TRUFFIER
- 24/09 Michel Léon Paul TINJOU
- 29/09 Maria BRUNET née NUNES
- 02/10 Jean-Marie Pascal Thierry GOGIBU
- 16/10 Liliane Jacqueline AUPRINCE née HERING
- 17/10 Christelle Dominique GAGLIARDI née GILLIERON
- 17/10 Ghislaine Anne Elisabeth Marie BAILLON née PÉRIER
- 21/10 Adrienne AMAFROID-BROISAT née GOBET
- 24/10 Yves-Naim BATACHE
- 29/10 Jean Michel Lucien MOLLARD
- 05/11 Marie Louise ANTHOINE née AGNELLET
- 05/11 Jean Robert JACQUET
- 06/11 Fernand Marcel JACQUIER
- 12/11 Ronald Alexander OWENS
- 18/11 Alain Edmond Patrick BÉDUÉ
- 21/11 Paul François DECOMPOIS
- 22/11 Françoise Herminie BÉLIGAND née DELLI ZUANI
- 23/11 Danielle MEDER
- 07/12 Liliane LERICHE
- 09/12 Olivier Robert LARRIVAZ

PARRAINAGE CIVIL

- 28/08 Louka Laurent BEGUIN
- 28/08 Arya Marie BEGUIN
- 11/12 Louis BERRUEX

Directeur de publication / Jean-Marc Peillex

Rédaction en chef / Lionel Canon

Rédactrice / Floriane Bertez

Contributeurs / Mathieu Barbier, Coralie Roubeau, Laurent Claudel, Véronique Clévy, Rémi Boutrois, Conseil des enfants, Aurélien Duclos, Renaud Duquy-Nicoud, Didier Joseph et l'Office de tourisme, Emma Legrand et le service culture et patrimoine, Jean-Marc Peillex, Bernard Séjalon, Amandine Rosset, Cyrille du Peloux de Saint Romain, Florence Polliand, Marc Sirop et les services techniques, Déborah Tarabuso, Lionel Canon, Anna Broquet, Cédric Piatek, Thomas Vandembunder, Karen Mazzilli, Jeanne Flament, Anne Despréaux, Lieutenant Déborah Leclercq.

Crédits photos / Mairie de Saint-Gervais, Office de Tourisme de Saint-Gervais, Pascal Deloche-Godong, Bernard Tartainville, Boris Molinier, Déborah Tarabuso, Michel Prefol.

Maquette / DESIGN KALISTENE

Impression / Gutenberg

Informations légales / ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution 6 500 exemplaires



Une journée avec... Olivier Dupuis

CHEF DE SERVICE BÂTIMENT & ÉLECTRICITÉ

**DE SES DÉBUTS À SAINT-GERVAIS EN 1981
À SA FIN DE CARRIÈRE COMME CHEF DE SERVICE
BÂTIMENT ET ÉLECTRICITÉ, OLIVIER DUPUIS
A MENÉ UNE CARRIÈRE EXEMPLAIRE AU SEIN
DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE.**

OLIVIER A INTÉGRÉ LE PERSONNEL COMMUNAL EN JANVIER 1981, COMME ÉLECTRICIEN À LA PATINOIRE DE SAINT-GERVAIS. APRÈS UNE DIZAINE D'ANNÉES EN POSTE, IL PREND LA DIRECTION DU SERVICE ÉLECTRIQUE, PUIS CELLE DU SERVICE BÂTIMENT. EN 2004, IL DÉCIDE D'INTÉGRER LE BUREAU D'ÉTUDE DE SAINT-GERVAIS : PENDANT 8 ANS, SON EXPÉRIENCE DU TERRAIN ET SES COMPÉTENCES SERONT D'UNE AIDE PRÉCIEUSE.

IL SAISIT EN 2012 L'OPPORTUNITÉ DE REPRENDRE LA DIRECTION DU SERVICE BÂTIMENT ET ÉLECTRICITÉ. QUE RECOUVRE SON MÉTIER ? NOUS L'AVONS SUIVI TOUTE UNE JOURNÉE. LE MOINS QUE L'ON PUISSE DIRE... C'EST QU'ON NE S'EST PAS ENNUYÉ !



OLIVIER
DUPUIS



CE QU'OLIVIER AIME LE PLUS DANS SON TRAVAIL ?

LE CONTACT AVEC LES GENS, RENDRE SERVICE ET ÊTRE SUR LE TERRAIN POUR TROUVER UNE SOLUTION AUX PROBLÈMES DE TOUT LE MONDE. LA DIVERSITÉ DES MISSIONS FAIT QU'IL N'Y A AUCUNE ROUTINE : ANNÉE APRÈS ANNÉE, LES JOURS SE SUIVENT MAIS NE SE RESSEMBLENT PAS !

J'AIMERAIS INSISTER SUR LE SOUTIEN DE MON ÉQUIPE. UN CHEF DE SERVICE N'EST RIEN SANS SES COLLABORATEURS : J'AI LA CHANCE D'AVOIR UNE ÉQUIPE DANS LAQUELLE J'AI ENTIÈREMENT CONFIANCE. CELA PERMET DE TRAVAILLER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS !



7H30 / Olivier commence sa journée aux ateliers municipaux où il retrouve Yvan Payet (plombier), Marc Bonna (peintre), Marc Descombes (menuisier) et Dimitri Guillermin (électricien). Chef de service, **la bonne coordination entre lui et son équipe est essentielle.**

8H00 / Après avoir échangé avec eux sur l'avancement des chantiers de la veille et ceux à venir, Olivier **traite et priorise les fiches d'interventions de la journée qu'il répartit selon les compétences de chacun** : demandes d'intervention (manifestation à venir, dysfonctionnement électrique, événement à préparer), réparations diverses...

8H30 / Le téléphone a déjà sonné plusieurs fois et les fiches d'interventions sont nombreuses. Olivier **se rend sur le terrain**. « Quand on m'appelle pour un problème, le premier réflexe est de se rendre sur place : certains problèmes sont gérables directement, il n'est pas toujours nécessaire d'envoyer un gars de l'équipe ». Olivier sait que se déplacer en personne reste la meilleure manière de faire le tri entre les vraies urgences et les problèmes de routine. Un gain de temps pour toute son équipe.

9H30 / Olivier se rend à son bureau en mairie. S'il aime être sur le terrain, il doit aussi « se poser » pour gérer les dossiers. **Le suivi des contrats de maintenance représente une part conséquente de son travail** : extincteurs, portes automatiques, cloches de l'église, alarmes incendie, détecteurs de fumée, chaufferie, livraison de fioul... la liste est longue !

Olivier **gère plus de quarante entreprises** pour s'assurer que tout est aux normes dans les bâtiments. Aujourd'hui, Enedis vient faire une vérification électrique dans les locaux de la mairie : en amont, Olivier a prévenu les services concernés par la brève coupure de courant et se rend sur place pour diriger la visite avec le prestataire.

11H00 / De retour au bureau, Olivier s'assure des échéances des contrats de maintenance à venir et planifie les visites. La maintenance des extincteurs de la salle Géo Dorival arrive à terme dans 3 mois, il faut déjà planifier une nouvelle visite !

13H30 / Après sa pause déjeuner, Olivier retourne aux ateliers municipaux pour un moment important : il retrouve son équipe pour faire un point sur les chantiers en cours et entendre les retours d'Yvon, les deux Marc et Dimitri. Il réévalue ainsi les priorités entre les nouvelles fiches d'interventions et celles engagées le matin. « Mon rôle principal, c'est la **coordination**, mais c'est aussi et surtout un **travail d'équipe** : sans mes gars et leur savoir-faire, la qualité du travail du service ne serait pas la même ! »

14H00 / Retour sur le terrain, la journée est rythmée par des coups de fils imprévus. Ici, une histoire de portail automatique bloqué nécessitera la venue de notre chef de service !

15H30 / De retour en mairie, Olivier s'attaque à la **partie comptable** de son travail : suivi des factures, bons de commande, gestion des budgets... Toutes les factures d'énergie de la commune (fioul, électricité et gaz), l'approvisionnement et le suivi des consommations passent par sa supervision.

16H00 / Le temps en mairie permet de communiquer avec les autres services (voirie, espaces verts, office de tourisme). **Echanger au maximum** avec tout le monde permet de décloisonner l'information au sein du personnel et des services de la commune.

17H00 / La journée se termine pour Olivier. Il traite les derniers bons de commande et factures ainsi que les demandes diverses de clés pour le personnel municipal. Être chef de service bâtiment, c'est aussi être responsable de toutes les clés, badges et serrures d'environ 80 bâtiments !

**« J'AIMERAIS INSISTER
SUR LE SOUTIEN DE
MON ÉQUIPE. »**

